

L'emploi et la formation

INFORMATIONS ET LEXIQUE

Activités diverses :

Garde-chasses, gardes-pêche, jardiniers, gardes forestiers, organismes de travail temporaire, établissements privés d'enseignement technique agricole, enseignants des établissements d'enseignement agricole.

Coopératives :

Stockage et conditionnement de produits agricoles, approvisionnement, collecte, traitement, distribution de produits laitiers de la viande et volailles, conserverie de produits, insémination artificielle, sucrerie, distillation, coopératives diverses.

Organismes Professionnels Agricoles :

Mutualité Sociale Agricole, Crédit Agricole, Chambres d'agriculture, Syndicats Agricoles, Associations d'agriculture, Groupements de défense, Fédérations des Chasseurs, Centres Comptables Agricoles, Unions de CUMA.

Production :

Entreprises conchylicoles, cultures spécialisées (maraîchages, horticulture...), champignonnières, élevages spécialisés de gros animaux (bovin, porc, ovin, équin, caprin), élevages spécialisés de petits animaux (aviculture, cuniculture...), cultures et élevages non spécialisés et établissements d'entraînement, de dressage et les haras.

Salariés en ETP (Equivalent Temps Plein) :

Il s'agit du nombre théorique de salariés qui effectueraient 1 820 heures de travail dans l'année soit 35 heures par semaine pendant un an.

Travaux agricoles :

Entreprises de travaux agricoles, entreprises de jardins, paysagistes.

Travaux forestiers :

Sylviculture, exploitations de bois, scieries fixes.

Sommaire

01 Les actifs agricoles

p•6

02 Les femmes en agriculture

p•11

03 Le renouvellement des générations

p•13

04 Le marché de l'emploi agricole

p•17

05 La formation agricole

p•25

Edito

L'agriculture normande comptabilise plus de 94 000 travailleurs en Normandie répartis entre la production, les activités de services et le secteur de la transformation. Malgré une baisse de ses effectifs, elle représente 7,2 % de la population active normande et elle recrute. Le nombre d'offres d'emploi agricole progresse de plus de 20 % alors que les candidats sont de moins en moins nombreux (- 8 %). Dans certains secteurs comme la Manche où le taux de chômage est particulièrement bas (6,5 %) l'agriculture est en concurrence avec les autres secteurs professionnels. Transport, industrie, services... la concurrence est vive et l'agriculture doit redoubler d'efforts pour rester attractive et garder ses salariés.

Cet enjeu de l'attractivité des métiers de l'agriculture est majeur car les effectifs en formation diminuent (- 8 % en 5 ans). Même si les élèves en production agricole restent stables, la santé des établissements est concernée et la carte des formations agricoles affectée par ces baisses successives. Les préoccupations sont sérieuses car 56 % des chefs d'entreprises agricoles ont plus de 50 ans. On prévoit donc en Normandie 11 513 départs à la retraite dans les 15 années à venir soit autant de potentiels cédants en recherche de successeurs.

Il en est de la responsabilité de tous les agriculteurs de pérenniser la filière en parlant positivement du métier, en accueillant des stagiaires ou en formant des apprentis et en garantissant des conditions d'emploi et de travail attrayantes aux salariés. Il apparait également indispensable que les prescripteurs de l'emploi et les acteurs de l'orientation connaissent l'étendue des métiers agricoles, découvrent la réalité des métiers et connaissent les opportunités d'emploi en région. C'est l'ambition de cet observatoire.

Bonne lecture

Sébastien Windsor, Président
Guillaume Larcheveque, Président de la commission Entreprise

01 Les actifs agricoles

94 549 actifs agricoles en Normandie en 2017

La filière agricole est composée d'actifs salariés et non-salariés. Avec ses 94 549 actifs, elle représente 7,2 % de la population active normande. (Source INSEE : 1 304 867 actifs en 2015). A titre de comparaison, l'artisanat représente 13,1 % de l'emploi normand (172 153 actifs en 2015 d'après l'observatoire de l'artisanat normand en 2017)

PRODUCTION AGRICOLE



29 600
chefs d'entreprise agricole



2 074
conjoints d'exploitation



29 358
salariés agricoles



200
aides familiaux

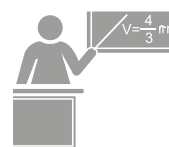
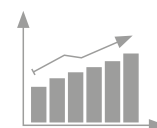
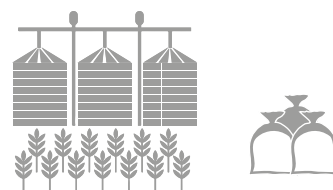


10 039
salariés d'entreprise de travaux agricoles et forestiers



1 255
salariés d'activités diverses agricoles

PARA AGRICOLE

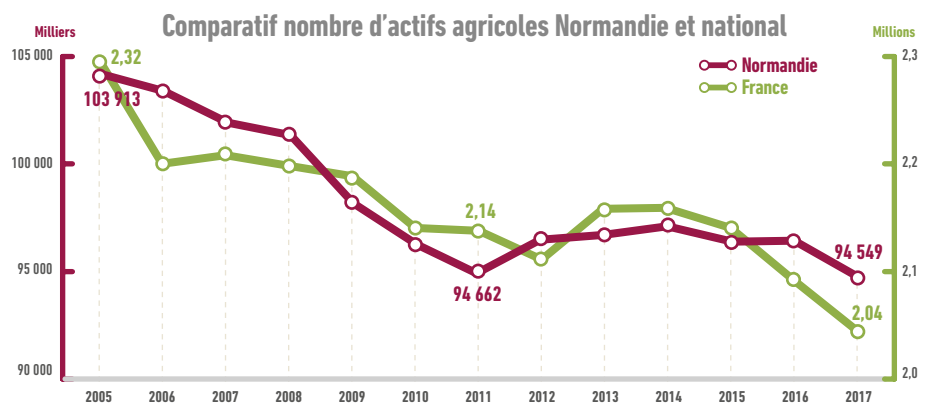


22 023
salariés d'OPA et coopératives

Une baisse de plus de 1 500 actifs entre 2016 et 2017

Entre 2005 et 2017, le nombre d'actifs agricole a diminué de 7 % en Normandie, ce malgré une légère reprise de l'emploi entre 2015 et 2016 (+ 0,7 %). On constate une perte de 1 633 actifs entre 2016 et 2017, ce qui en fait la plus grosse chute depuis 2010 (- 1,7 %).

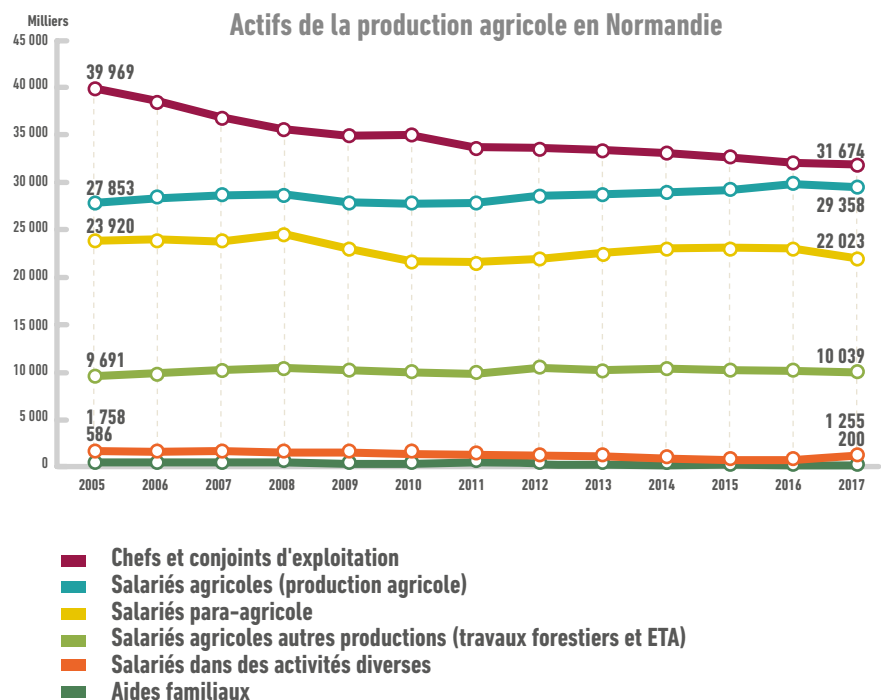
Cette évolution constatée en Normandie se retrouve également à l'échelle de la France puisque l'on est passé de 2 323 310 à 2 046 326 actifs agricoles en un an, soit une baisse de 7,4 %.



Des diminutions d'effectifs qui touchent aussi bien les salariés que les chefs d'exploitation

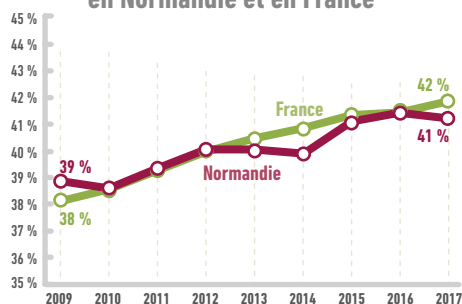
Depuis 2005, le nombre de chefs d'exploitation est en constante diminution. On compte en moyenne 300 chefs d'exploitation en moins par an depuis 2010. Toutefois, cette baisse est plus faible cette année avec seulement 231 contre 390 l'année passée. Malheureusement, la progression du nombre de salariés qui s'observait depuis 10 ans et qui compensait la baisse des actifs non-salariés s'est arrêtée.

On constate une perte importante, autant chez les salariés de la production agricole (- 1,5 %) que les salariés para-agricoles (- 4,6 %). Seul le nombre d'aides familiaux est à la hausse, avec un gain de 22,5 % entre 2016 et 2017 mais leur nombre reste anecdotique puisqu'ils ne sont que 200 en 2017.



41% des chefs d'entreprises agricoles emploient de la main-d'œuvre

Pourcentage d'EMO agricoles en Normandie et en France



Parmi les 29 600 exploitants normands en 2017 on compte 12 195 employeurs de main d'œuvre, soit 41 %. Ce taux est comparable aux tendances nationales (42 %).

En écho à l'augmentation de la taille des exploitations, la structuration de la main d'œuvre se modifie au profit de la main d'œuvre salariée. Aussi, depuis 2009, le nombre d'employeurs est en constante augmentation.

La progression est linéaire au niveau national alors qu'en Normandie elle a été ralentie en 2014, du fait d'une économie agricole affaiblie. En 2017, le nombre d'employeurs diminue de 0,2 %. Cela concerne principalement les employeurs des entreprises d'entretien des espaces verts (17 % de baisse).

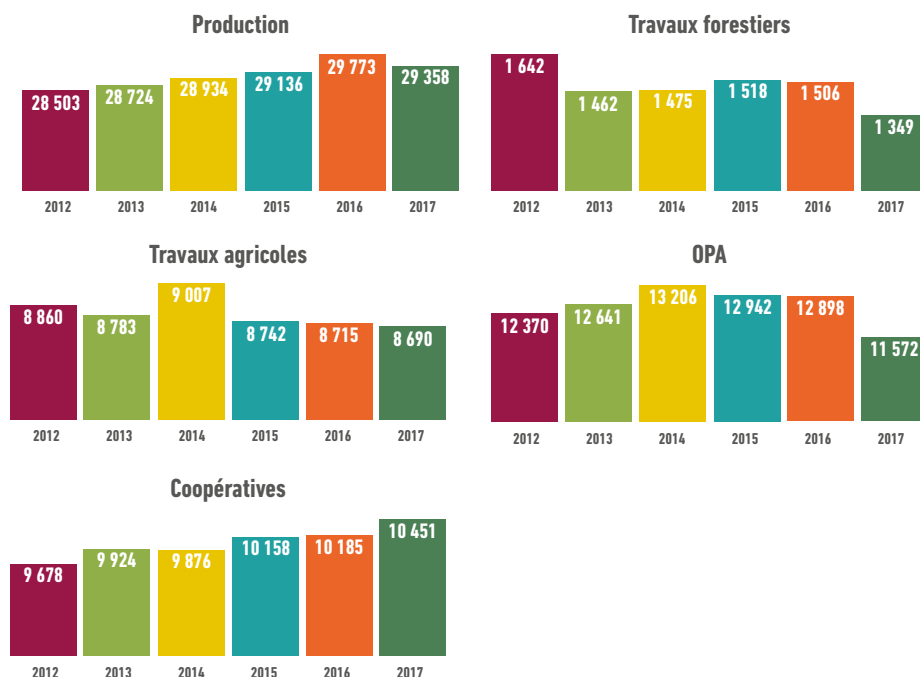
Hormis dans les coopératives, la baisse du nombre de salariés touche toutes les filières

Malgré la baisse globale du nombre de salariés agricoles ces dernières années (- 2,1 % entre 2016 et 2017), tous les secteurs ne sont pas uniformément touchés. En effet, dans le secteur des coopératives, il est en hausse constante depuis 2012 (+ 773 employés au total en 5 ans). Après 5 années de croissance, le nombre de salariés en production est en baisse avec 415 salariés en moins entre 2016 et 2017. Pareillement, dans les OPA, le nombre de salariés était relativement stable mais a fortement chuté entre 2016 et 2017 (- 1326 salariés). Cette baisse est en fait due au recensement informatique des effectifs par la MSA à partir du siège ou du service RH de l'entreprise. Par exemple, Groupama a réorganisé ou fusionné ses services et les effectifs sont désormais rattachés à des sièges ou antennes basés hors Normandie.

Les agents restent pourtant en poste en Normandie, mais la remontée statistique ne les intègre pas, expliquant en partie la baisse visible sur le graphique des OPA.

Dans le secteur des travaux agricoles et forestiers, la tendance est à la baisse sur les 4 dernières années.

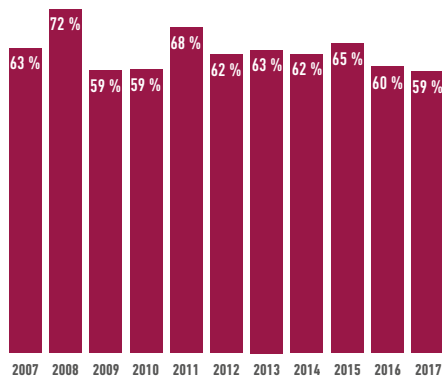
Nombre de salariés agricoles par secteur



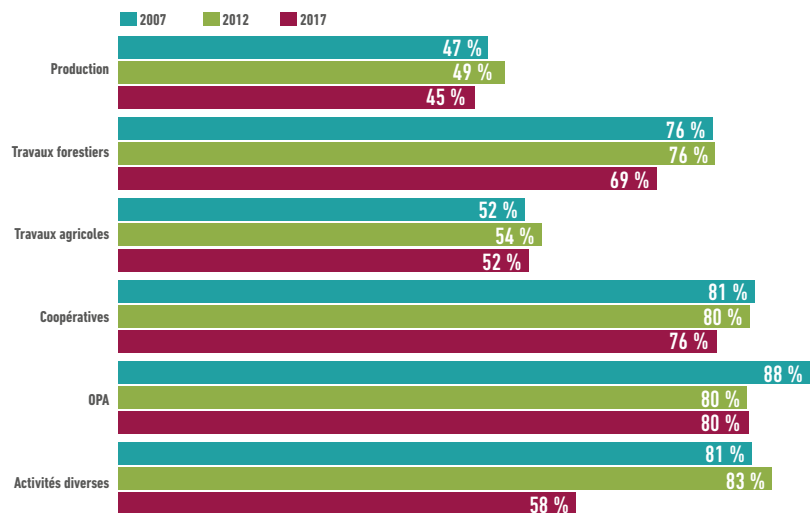
59 % des salariés en agriculture sont en CDI

En 2007 et 2008, le pourcentage de salariés en CDI représentait 60 % à 70 % des salariés agricoles (63 % en 2007 et 72 % en 2008). Depuis ce taux ne cesse de baisser. Le phénomène se ralentit mais est confirmé avec 59 % de salariés en CDI en 2017 soit une baisse de 1 %. Il s'explique par la saisonnalité des filières de production mais aussi par l'évolution des profils des demandeurs d'emploi. En effet, de plus en plus de jeunes préfèrent l'embauche en CDD. Ils préfèrent multiplier les expériences, découvrir différentes entreprises, ne pas s'engager sur un CDI et maintenir une certaine forme de liberté.

Taux de salariés en CDI par année, tous secteurs confondus



Pourcentage de salariés en CDI par secteur d'activité



Le taux d'emploi en CDI : des écarts importants entre filières de production

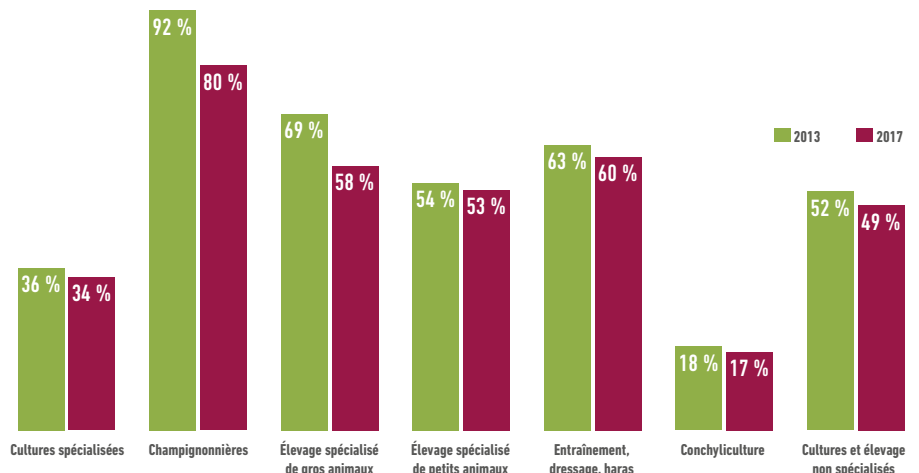
Les filières parquées par la saisonnalité (cultures spécialisées conchyliculture...) ont un taux d'emploi en CDI inférieur aux autres filières. Il est de 34 % en cultures spécialisées et 17 % en conchyliculture.

Les filières d'élevage sont moins sujettes à ce phénomène et ont un taux d'emploi en CDI supérieur ou proche des 50 % (58 % en élevage de gros animaux et 53 % en élevage de petits animaux).

Historiquement, les champignonnières ont un taux d'emploi en CDI élevé malgré une baisse depuis 2013. Il atteint les 80 % d'emploi.

Toutes les filières sans distinction ont un taux d'emploi en CDI qui a baissé entre 2013 et 2017.

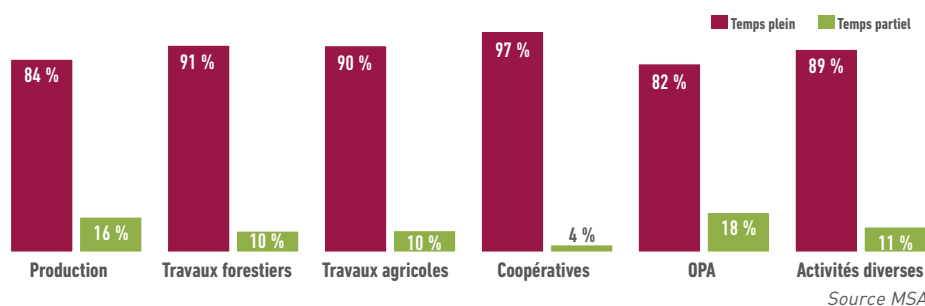
Pourcentage de salariés en CDI par filière de production



Saisonnalité et temps partiel expliquent des écarts importants entre nombre de salariés et ETP

C'est en production et en OPA que l'on retrouve le plus de salariés à temps partiels (respectivement 15,6 % et 17,6 % des salariés). A l'inverse 96,5 % des salariés en coopératives sont en temps plein.

Proportion temps plein et partiel par secteurs d'activité



En production, le volume de travail sur l'exploitation ne permet pas toujours l'embauche de salariés à temps plein, des solutions d'emploi partagé peuvent être trouvées avec des exploitations voisines ou avec des groupements d'employeurs.

Dans les OPA, le travail à 80 % (mercredi libéré) est fréquent et s'explique en partie par le taux important de salariées dans ces entreprises.

Moins de 40 000 ETP salariés en agriculture

Il y a 1,5 fois moins d'ETP que de salariés. Le recours fréquent au CDD, aux saisonniers et au temps partiel est en cause, en particulier dans les filières marquées par la saisonnalité (maraîchage, arboriculture, conchyliculture...). A l'inverse, on trouve plus de temps plein et de CDI dans le domaine para-agricole (coopératives et OPA).

	2017				Salariés en ETP				Salariés en nombre			
	2014	2015	2016	2017	2014	2015	2016	2017	2014	2015	2016	2017
Production	14 782	14 692	14 947	14 856	28 724	28 934	29 136	29 773				
Travaux forestiers	1 037	1 044	1 049	1 030	1 462	1 475	1 518	1 506				
Travaux agricoles	5 658	5 604	5 621	5 610	8 783	9 007	8 742	8 715				
Coopératives	8 286	8 306	8 315	8 457	9 924	9 876	10 158	10 435				
OPA	9 957	9 750	9 799	9 028	12 641	13 206	12 942	12 898				
Activités diverses	491	474	451	497	1 207	1 038	952	915				
TOTAL	40 211	39 870	40 182	39 478	62 741	63 536	63 448	64 242				

Source MSA

Un salaire horaire moyen de 15,85 €

Le salaire horaire des salariés agricoles reste stable. Il est de 15,85 € brut en moyenne toutes filières confondues. Toutefois, on note des écarts importants entre les filières.

A noter : ce salaire horaire intègre les primes de précarité, les majorations pour heures supplémentaires et travail du week-end et de nuit qui viennent réhausser cette moyenne. À l'inverse, il prend en compte les salaires des apprentis qui viennent, dans une moindre mesure, minorer la moyenne.

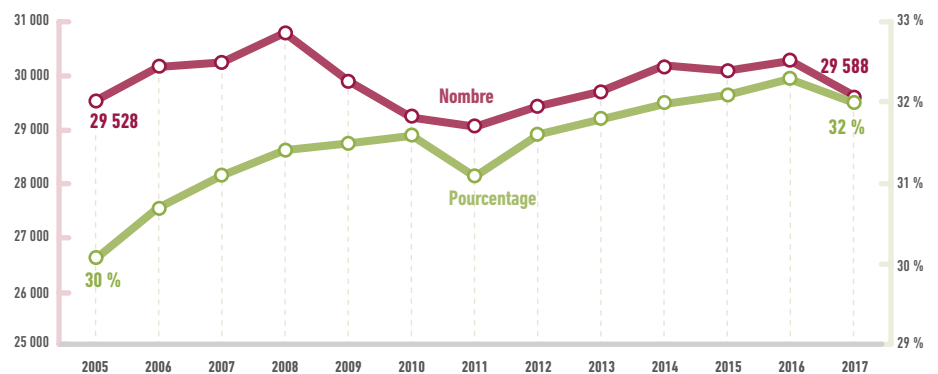


Les femmes en agriculture 02

32 % des travailleurs agricoles sont des femmes

En 2017, on compte en Normandie 29 588 femmes actives agricoles avec une baisse de près de 700 personnes depuis 2016. Cette dernière s'explique par la diminution globale du nombre d'actifs agricoles. En pourcentage la représentation féminine tend à se stabiliser autour de 32 %.

Nombre de femmes dans l'agriculture normande (chefs d'entreprises et salariées)



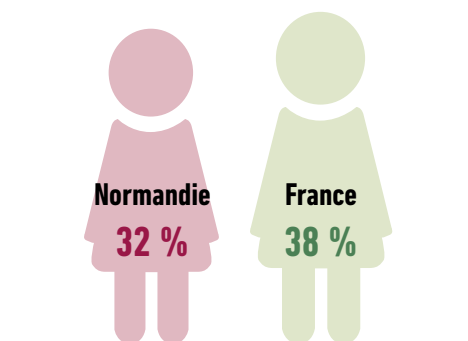
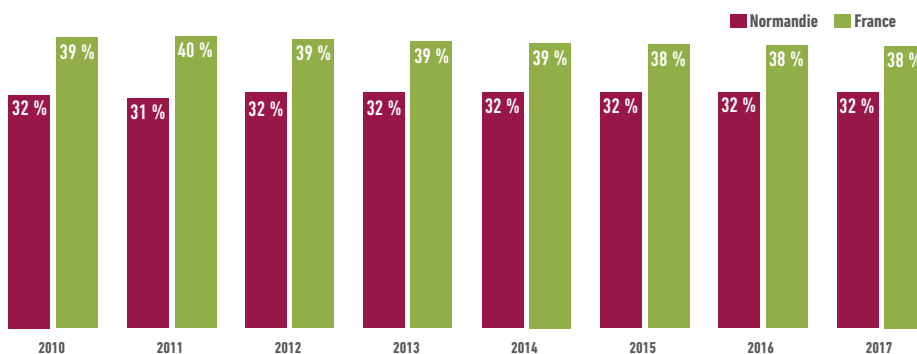
Source MSA

La part de femmes en agriculture progresse en Normandie alors qu'elle baisse au niveau national

La Normandie, avec un taux de 32 % se différencie du niveau national qui enregistre un taux de 38,2 %.

Toutefois l'écart se réduit. Entre 2010 et 2017 on observe une chute de 1,2 % au national et une hausse de 0,4 % en Normandie.

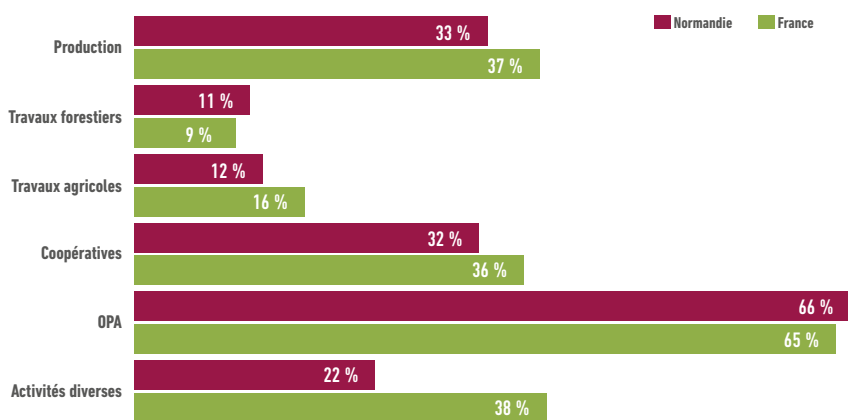
Pourcentage de femmes dans l'agriculture normande et nationale



Source MSA

Une forte représentation féminine dans les OPA

Pourcentage de femmes salariées selon les secteurs

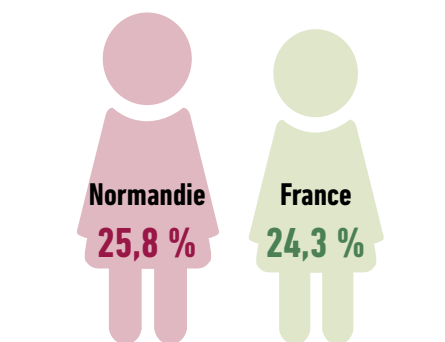


On retrouve principalement les femmes dans les OPA où elles constituent 66 % de la masse salariale.

Elles sont également très investies dans la production (33 %) et les coopératives (32 %). C'est dans les travaux agricoles et forestiers qu'elles sont le moins représentées (seulement 10 %).



Part des femmes cheffes d'exploitation



Source MSA

Le renouvellement des générations 03

56 % des chefs d'entreprises agricoles ont plus de 50 ans

En 10 ans le nombre de chefs d'entreprises agricoles de moins de 30 ans est passé de 1 739 à 1 186. Ils ne représentent que 20 % des chefs d'entreprises agricoles. L'élévation du niveau de formation et la sortie plus tardive des jeunes du cursus scolaire sont la principale raison de ce constat mais la faible attractivité des métiers agricoles et les difficultés d'accès à l'installation pour les plus jeunes (garanties bancaires, accès au foncier) expliquent également cette tendance.

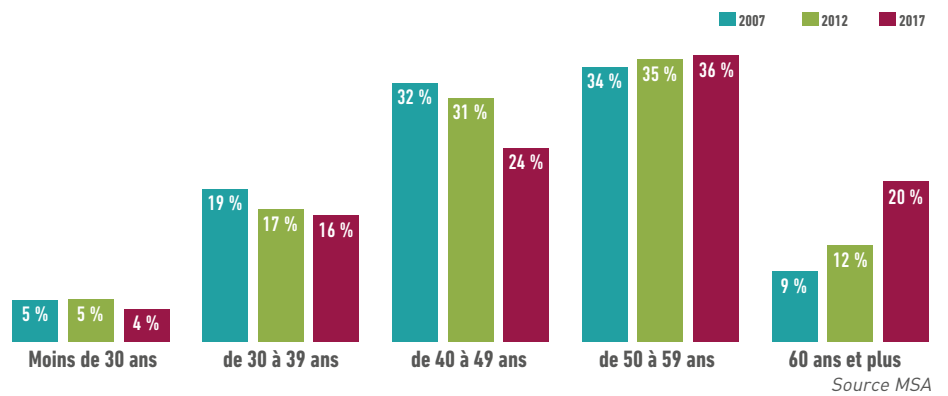
Si cette situation peut paraître inquiétante, elle a pour avantage de voir des porteurs de projets plus mûres se lancer dans des projets d'installation plus réfléchis.

Les chefs d'entreprises dont l'âge est compris entre 30 et 40 ans ne représentent plus que 15,8 % en 2017, contre 19,1 % en 2007 (- 1 673 personnes). L'écart est encore plus marqué pour la tranche d'âge 40-49 ans (moins de 6 % en 5 ans).

A l'inverse, le nombre de chefs d'entreprises de plus de 60 ans a doublé en dix ans (+ 3 024 chefs d'entreprises). Cela peut s'expliquer par un départ à la retraite plus tardif et par la durée de cotisation allongée. Ces 5 940 personnes sont potentiellement cédantes et en recherche de successeurs.

Enfin, si l'on ajoute les chefs d'entreprises dans la tranche d'âge 50-59 ans, on peut considérer qu'il y aura 11 513 départs à la retraite dans les 15 prochaines années, soit 56 % des exploitants en activité à l'heure actuelle.

Pyramide des âges des chefs d'exploitation



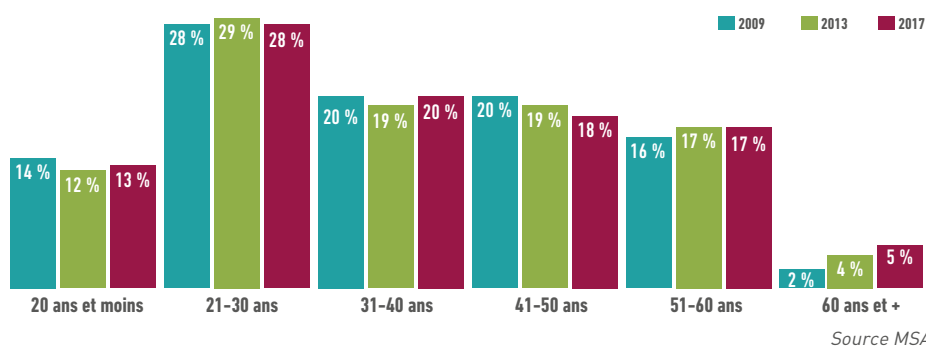
41 % des salariés agricoles ont moins de 30 ans

La masse salariale agricole est relativement jeune avec 41 % des actifs salariés âgés de moins de 30 ans. Toutefois, en 8 ans leur nombre a baissé de 764 salariés. Cela illustre le manque d'intérêt des jeunes pour certaines filières agricoles, le départ vers d'autres secteurs économiques et dont les compétences sont transversales comme le secteur des travaux publics.

Le nombre de salariés dans la tranche d'âge 31-40 ans et la tranche 51-60 ans est relativement stable. Cependant le nombre de salariés dans la tranche 41-50 ans est en baisse (- 565 salariés).

Enfin, le nombre de salariés de 60 ans et plus a augmenté (+199 salariés) du fait de l'augmentation de l'âge de départ à la retraite.

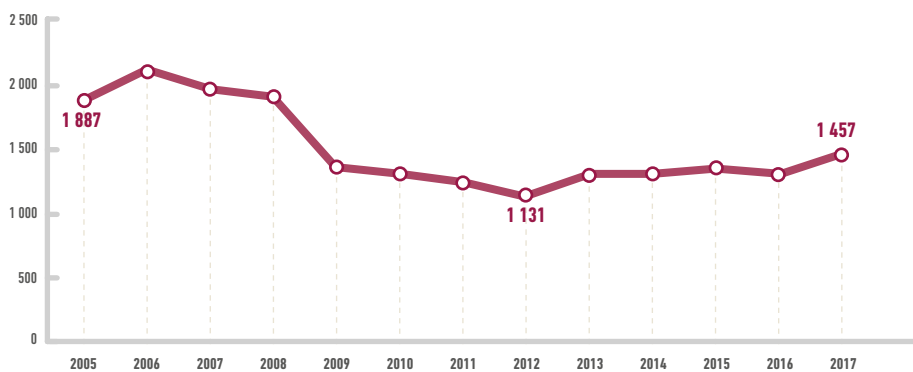
Pyramide des âges des salariés



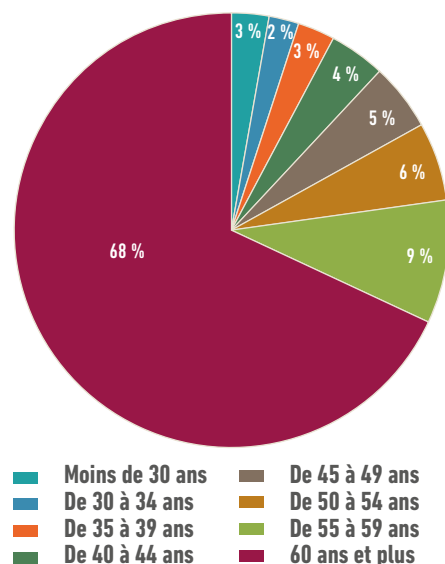
Les 3/4 des cessations d'activité sont liés au départ à la retraite (ou retraite anticipée par des + 55 ans)

On compte 1 457 départs de chefs d'exploitation en 2017 soit 5 % du total et ce conformément à la pyramide des âges vieillissante. En effet, dans la majorité des cas (68 %), l'arrêt d'activité est lié à un départ en retraite, soit 5 points de plus qu'en 2016. Toutefois, sur les 5 940 exploitants agricoles de plus de 60 ans en 2017, on ne recense que 987 cessations d'activité (par des exploitants agricoles de la même catégorie d'âge) soit 16,6 %.

Nombre de cessations d'activité de chefs d'entreprises



Cessations d'activité par âge

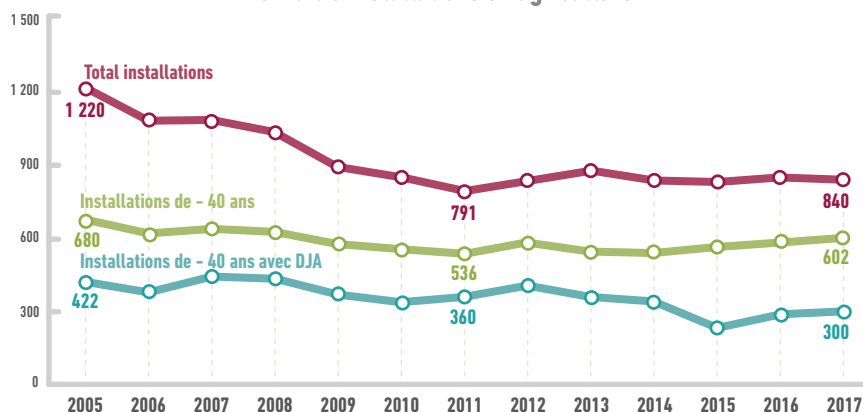


Les cessations d'activité en cours de carrière continuent de se faire moins nombreuses. En 2017 seulement 246 agriculteurs (17 %) ont arrêté leur activité avant leurs 50 ans alors qu'en 2007 ils étaient 371 (19 %) à le faire.

842 nouvelles installations en moyenne par an ces 5 dernières années

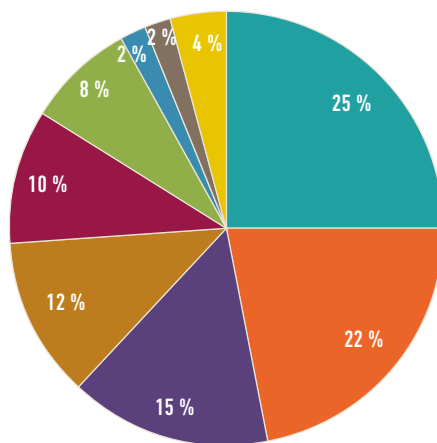
En 2017, on compte 840 nouvelles installations, soit 11 de moins qu'en 2016 ce qui s'inscrit dans la moyenne actuelle. Parmi ces installations, 72 % ont été faites par un porteur de projet de moins de 40 ans, soit 4 % de plus qu'en 2016. De plus, chaque année, la moitié, soit 300 personnes bénéficient de la dotation jeune agriculteur. Si on considère les 492 nouvelles installations à titre exclusif et principal, on estime que 61 % des candidats éligibles (seuil de rentabilité, diplôme de niveau IV, etc.) se sont installés avec la DJA.

Nombre d'installations en agriculture

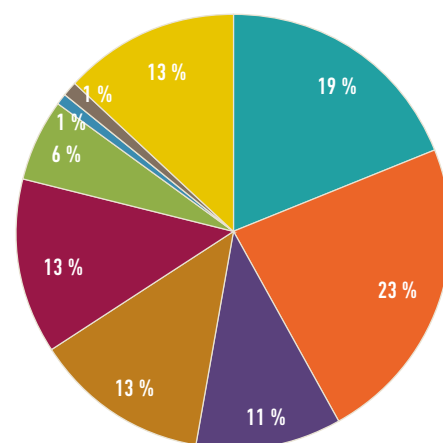


Les installations réalisées par des porteurs de projets de moins de 40 ans sont principalement en élevage de vaches laitières (25 %), en cultures céréalières (22 %), ou mixte polyculture-élevage (15 %). Il y a peu d'écart avec le profil des installations réalisées par les plus de 40 ans. On note toutefois qu'il y a moins de projets en lait et polyculture élevage et plus de projets de diversification, plus de projets divers (escargots, spiruline, apiculture, brasserie de bière, accueil à la ferme, méthanisation...).

Typologie des installations porteurs de projets de - de 40 ans



Typologie des installations porteurs de projets de + de 40 ans



- Élevage de vaches laitières
- Céréales et grandes cultures
- Polyculture élevage
- Élevage d'équidés
- Bovin viande

- Maraîchage, horticulture, arboriculture
- Élevage porcins et volailles
- Élevage d'ovins et caprins
- Autre

Un taux de renouvellement autour de 60 %

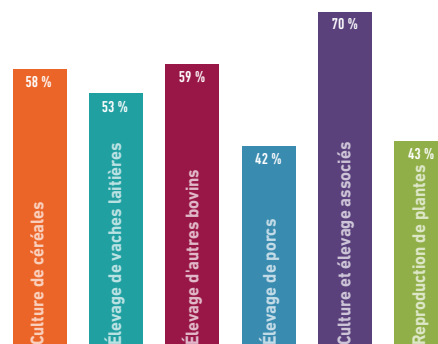
En moyenne, sur les 2 dernières années, 60 % des cessations d'activité étaient suivies d'une reprise par un nouvel agriculteur (dont transfert entre époux). La tendance à l'agrandissement et à la restructuration est encore un phénomène présent en Normandie. Certaines filières sont plus concernées que d'autres.

Les exploitations porcines, horticoles et pépinières ont un faible taux de renouvellement : leur taux de reprise est de 42 % et 43 %. Les exploitations de viande bovine, de grandes cultures ou laitières ont un taux de renouvellement compris entre 53 % et 59 %.

En polyculture élevage, la mise en relation entre cédants et porteurs est en meilleure adéquation avec un taux de renouvellement de 70 %.

Les filières équine et avicole ont le vent en poupe. On constate plus d'installations que de cessations dans ces secteurs. Cela signifie qu'il y a eu des créations nouvelles d'entreprises ou des réorientations de productions au profit de ces filières (cessations d'entreprises avec changement de code APE à l'installation).

Taux de reprise des exploitations en cessation d'activité (moyenne sur 2016-2017)



Source MSA

Le marché de l'emploi agricole 04

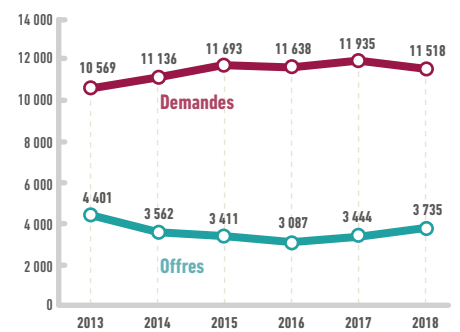
Statistiquement, les demandeurs sont plus nombreux que les offres, alors que sur le terrain la pénurie de main d'œuvre est réelle

Les relevés de Pôle Emploi montrent une hausse de 648 offres par rapport à 2016 (soit une hausse de 21 %). Ces offres supplémentaires proviennent majoritairement des secteurs de la polyculture élevage, du bûcheronnage et de la transformation de produits (transformation laitière et cidricole).

Le nombre de demandeurs d'emploi quant à lui diminue (417 demandes de moins en 2018 qu'en 2017). Conformément à l'augmentation du nombre d'offres d'emploi dans les métiers

de l'élevage et du bois, le nombre de demandeurs d'emploi pour ces métiers diminue. Le nombre de personnes en recherche d'emploi pour des postes d'élagueurs ou d'ingénieurs agricoles a également diminué, soit du fait d'une prise de poste ou d'une réorientation dans la recherche d'emploi. Néanmoins, on constate une progression du nombre de candidats en recherche d'emploi en élevage de petits animaux et dans le secteur de la pêche.

Évolution du marché de l'emploi



Source Pôle Emploi

L'approfondissement des données et la caractérisation des fichiers seront incontournables pour établir une véritable analyse

Le ratio s'améliore car on recense une offre d'emploi pour 3 demandeurs. Il interpelle et laisse entendre que les entreprises disposent de candidats suffisants pour répondre à leur besoin de main d'œuvre. Or il ne reflète pas la réalité. Les OPA sont quotidiennement alertées par les employeurs qui recherchent en vain de la main d'œuvre qualifiée. Il apparaît que

les relevés de Pôle Emploi ne tiennent pas suffisamment en compte la qualification des demandeurs d'emploi (niveau de compétences, niveau d'expérience en agriculture) ni de la pertinence avec les offres d'emploi (nature de l'offre, adéquation géographique, etc...).

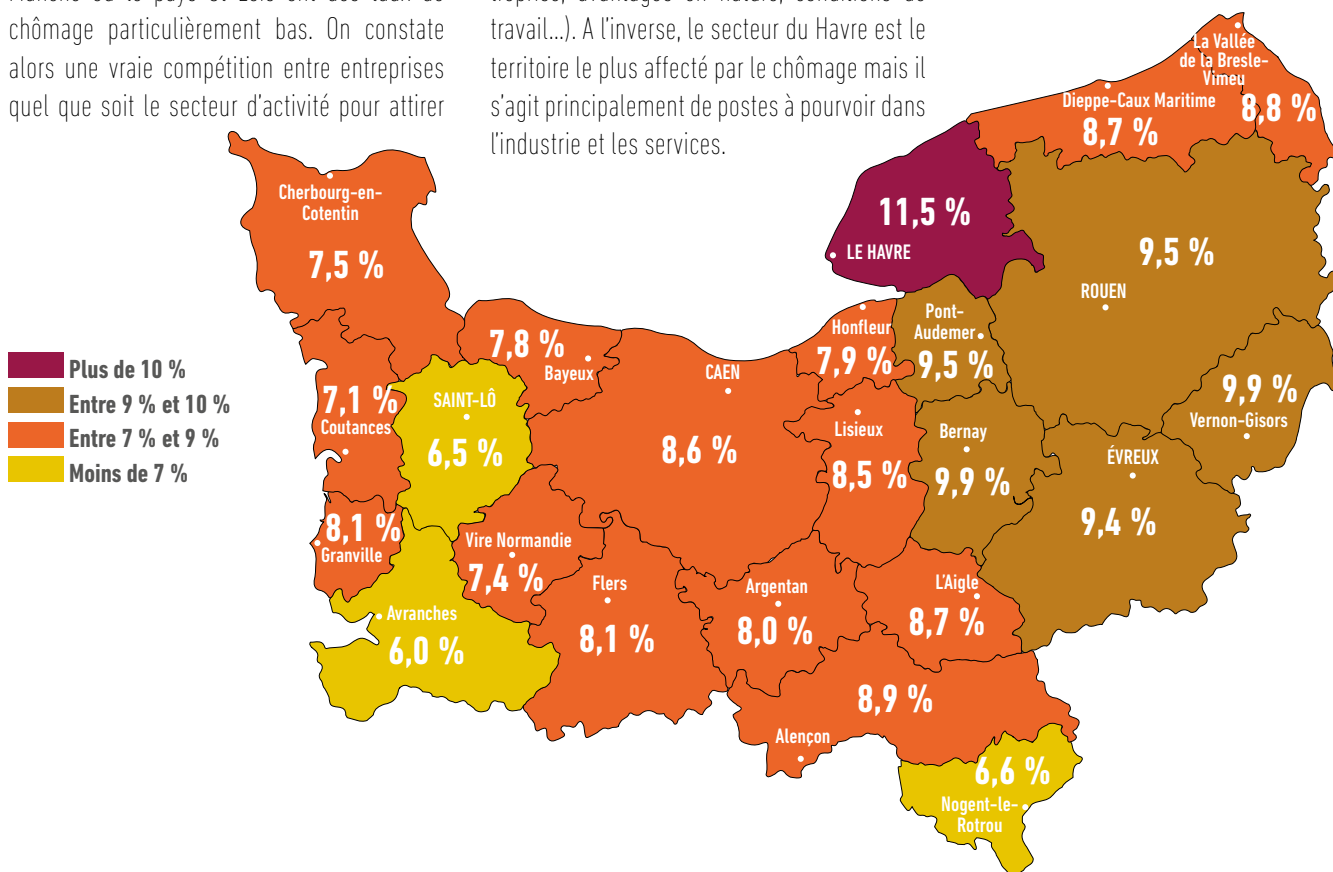
De plus, ces observations sont partielles car elles ne comptabilisent pas les offres émises

sur les sites spécialisés (ANEFA, bourses agricoles) ni celles publiées sur les sites d'annonces généralistes (Le Bon Coin). Pour conduire des actions sur cette problématique de l'emploi, il sera indispensable d'obtenir des données complémentaires et de mieux caractériser les offres et les demandes.

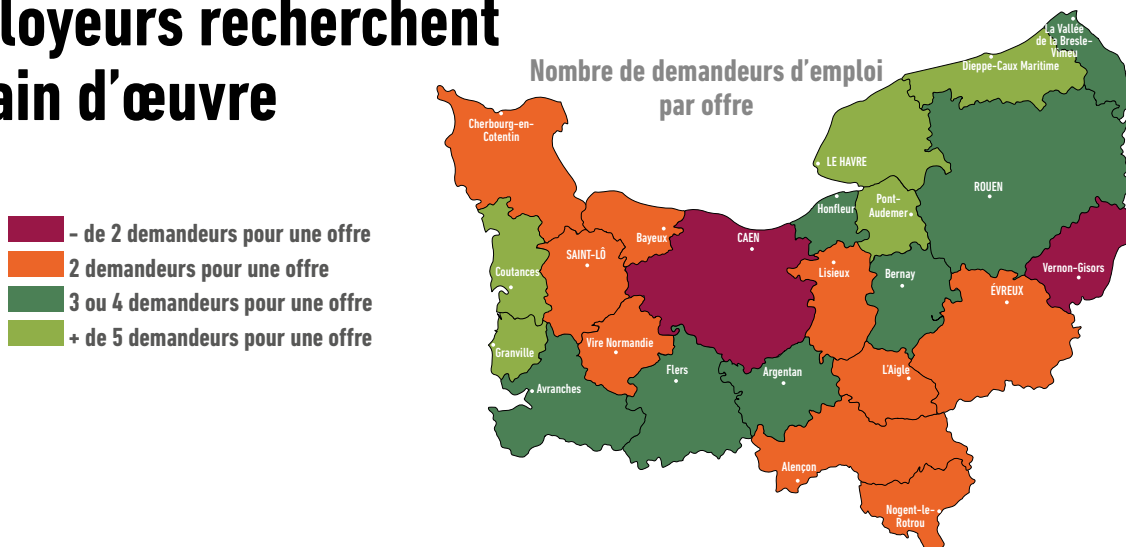
Un taux de chômage (tous secteurs d'activité confondus) inférieur à 8 % dans la Manche

Certains territoires normands comme le sud Manche ou le pays St Loïs ont des taux de chômage particulièrement bas. On constate alors une vraie compétition entre entreprises quel que soit le secteur d'activité pour attirer

des salariés (formation financée par l'entreprise, avantages en nature, conditions de travail...). A l'inverse, le secteur du Havre est le territoire le plus affecté par le chômage mais il s'agit principalement de postes à pourvoir dans l'industrie et les services.



En agriculture, sur certains territoires, les demandeurs d'emploi sont nombreux, alors que sur d'autres les employeurs recherchent de la main d'œuvre

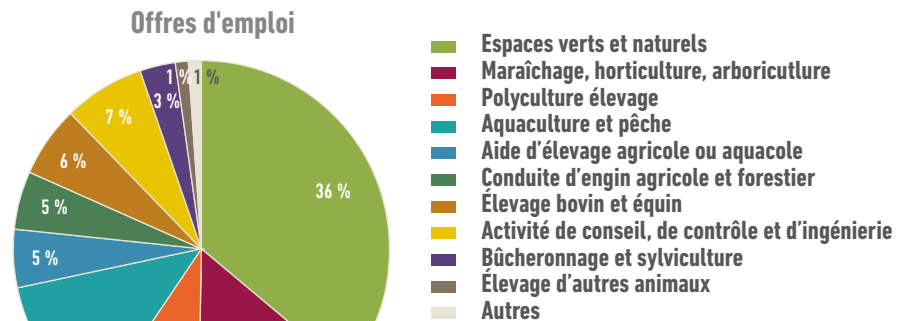


Une forte demande d'emploi dans le secteur des espaces verts

En 2018, on compte 3 735 offres d'emploi dans le domaine de l'agriculture. La majorité des offres (36%) concerne les espaces verts.

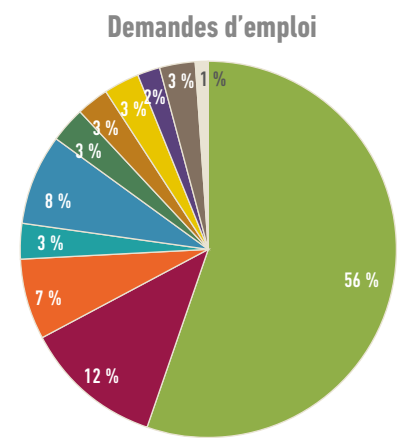
Toutefois, en comparaison, ce secteur représentait 44 % des offres en 2016, ce qui montre que les offres se diversifient et que dans tous les secteurs agricoles le développement économique rime avec embauche de salariés.

On note que 14 % des offres sont destinées aux travaux de maraîchage, d'horticulture et d'arboriculture. Le nombre d'offres dans le secteur de l'aquaculture a fortement augmenté. On compte 466 offres en 2018 alors que l'on en comptait 242 en 2016.



Source Pôle Emploi

Parallèlement, on compte en 2018, 11 518 demandes d'emploi dont 56 % concernent le secteur des espaces verts. Viennent ensuite les filières de maraîchage, d'horticulture et d'arboriculture avec 12 % des demandes, l'aide d'élevage (8 %) et la polyculture (7 %).



Source Pôle Emploi

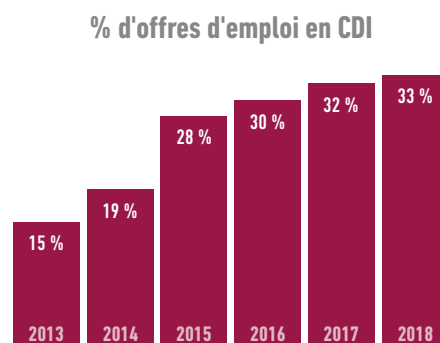
De nombreux postes en CDI à pourvoir

Parmi les 3 735 offres d'emploi dans le secteur de l'agriculture 33 % sont des CDI et 29 % des CDD de longue durée.

Le nombre d'offres de CDI ne cesse d'augmenter. En 5 ans, le taux d'emploi en CDI a doublé (il était de seulement 15 % en 2013).

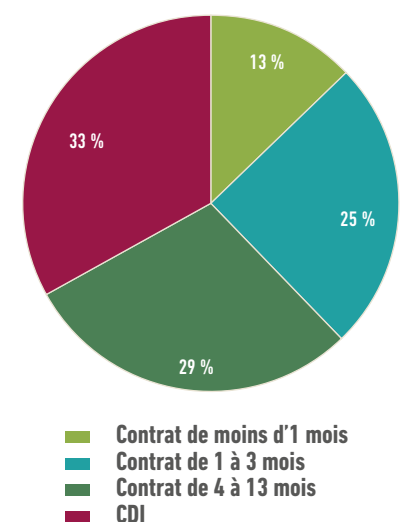
De plus, si on considère la durée des offres d'emploi agricole, on peut remarquer que parmi les 67 % qui ne sont pas des CDI, 29 % sont des CDD longs.

Les CDD restants sont des contrats plus courts que l'on retrouve notamment dans les secteurs d'activité où la saisonnalité joue un rôle important (aquaculture, horticulture et maraîchage).



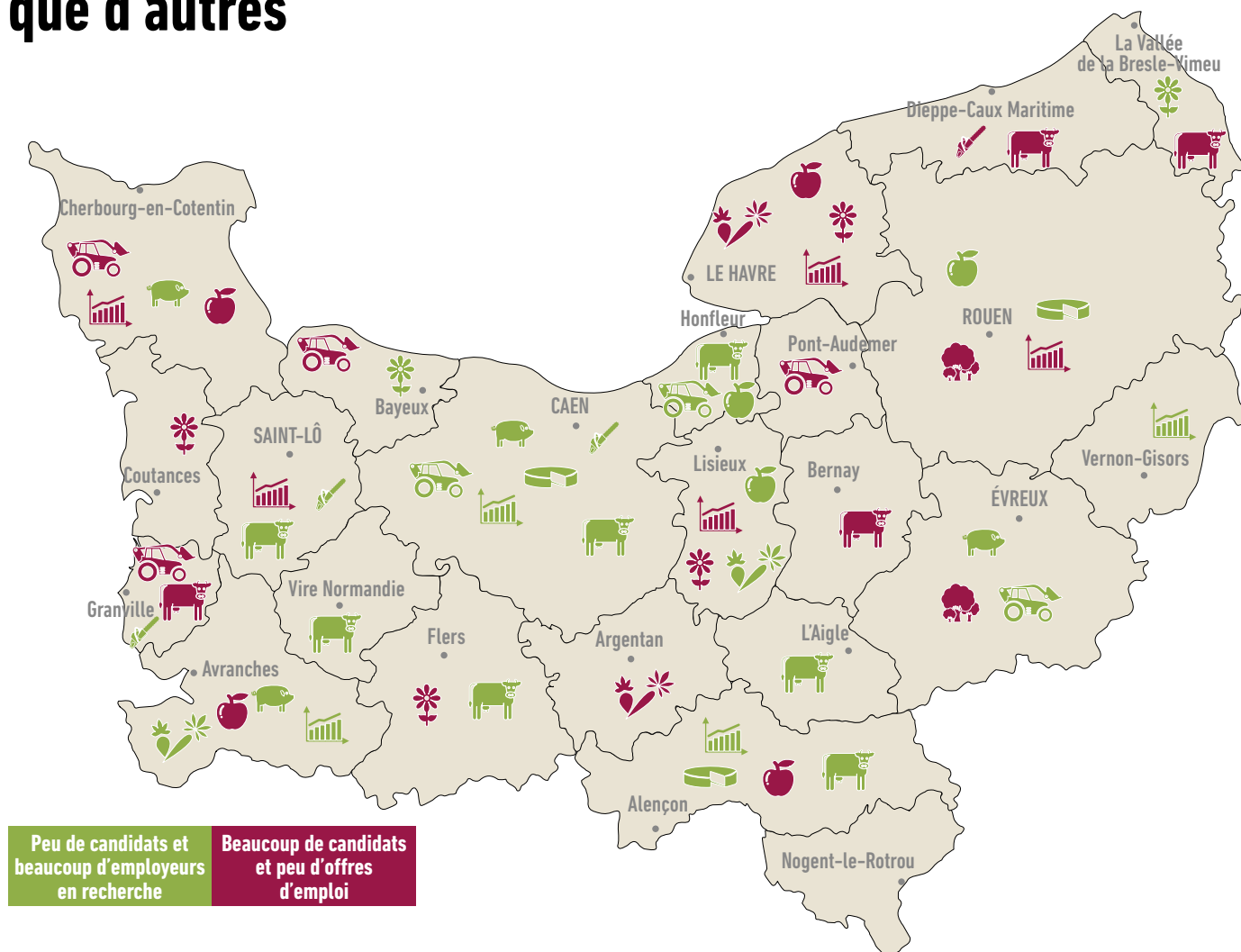
Source Pôle Emploi

Typologie des offres d'emploi agricole en 2018



Source Pôle Emploi

Pour les candidats, des secteurs sont plus porteurs que d'autres



- Conduite d'engins d'exploitation agricole et forestière
- Bûcheronnage et élagage
- Sylviculture
- Contrôle et diagnostic technique en agriculture
- Ingénierie en agriculture et environnement naturel
- Aide agricole de production légumière ou végétale
- Aide d'élevage agricole, Élevage bovins, Aide et soin animaux
- Élevage porcin
- Aide agricole de production fruitière - Arboriculture
- Fabrication et affinage de fromages
- Horticulture et maraîchage

Espaces verts et espaces naturels : un secteur saturé

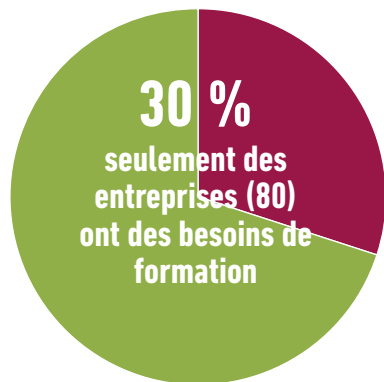
Peu importe le bassin d'emploi, ce secteur est saturé par la demande. En 2018, 56 % des demandes concernent ce secteur d'activité. Les candidats peinent à trouver un emploi dans ce domaine malgré les 1 360 offres proposées. La principale raison est le niveau de qualification. En effet, les recruteurs exigent au moins un niveau V alors que 23 % des demandeurs ont seulement un niveau VI. Le niveau technique nécessaire est souvent sous-estimé par les demandeurs d'emploi.

80 % des employeurs estiment que leurs salariés ont un niveau de compétences adapté au poste qu'ils occupent

Une enquête conduite par l'ANEFA auprès d'entreprises agricoles normandes employeuses de main d'œuvre (en direct ou via un groupement d'employeurs) montre que les entreprises disposent de salariés compétents. 80 % des 350 répondants estiment que les salariés ont les compétences requises pour exercer leur fonction. Toutefois, parmi les 18 % d'entreprises qui jugent le niveau de compétences des salariés insuffisant, seuls 2/3 pensent qu'une formation est nécessaire (36 réponses).

Globalement, les agriculteurs utilisent peu la formation, que ce soit pour eux même ou pour leurs salariés. Seulement 30 % (80 % entreprises) des entreprises ont déclaré avoir un projet de formation pour leurs salariés. Pour eux même, les besoins en formation visent en priorité les aspects techniques (117 réponses) puis la gestion des ressources humaines (100 réponses).

Quels sont les projets de formation à venir pour vos salariés ? (264 réponses)



Avez-vous de besoins de formation en tant que chef d'entreprise ?

Oui pour 53 %
238 réponses d'entreprises (plusieurs réponses/entreprise)
388 demandes principales sur 403 recensées



Source : Enquête besoin en compétences en Normandie - FRSEA Normandie



546 projets d'entreprise dont 207 impliquent une embauche

Dans cette même étude, les chefs d'entreprise sont interrogés sur leur projet d'avenir. 546 projets sont recensés dont 180 à court terme (1 an), 227 à moyen terme (1 à 3 ans) et 139 à plus de 3 ans. 207 projets impliquent une ou plusieurs embauches dont 64 dans l'année à venir.

Ces projets auront-ils une influence sur vos projets de recrutement ?

(447 réponses)

Oui pour **46 %** des projets (207)

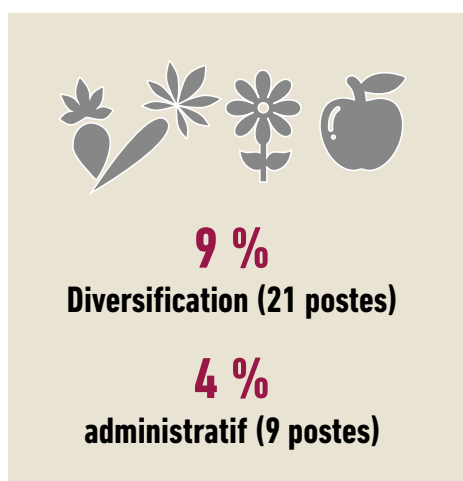
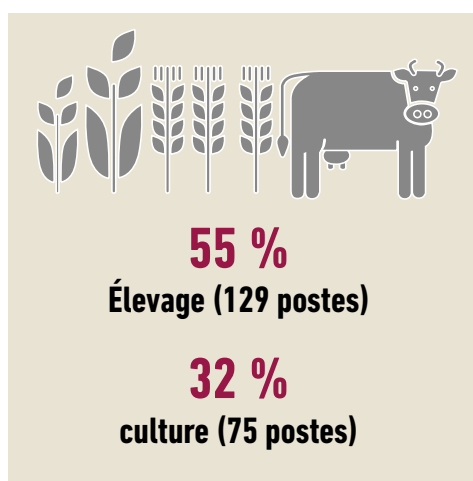


Dans 55 % des cas les projets d'embauche concernent des postes en élevage

L'étude révèle que 130 projets de recrutement sont à prévoir en élevage et 75 en cultures. Les projets de diversification et les tâches administratives sont également des activités en développement pour lesquelles les entreprises prévoient des recrutements.

Type de postes concernés par les projets de recrutement des entreprises

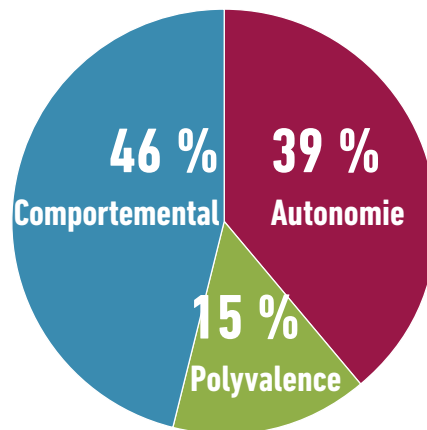
234 postes (plusieurs réponses/entreprise)



Autonomie et savoir-être, des compétences clés recherchées par les employeurs

Pour leur projet de recrutement les employeurs sont soucieux des aptitudes des candidats autant, voire plus, que de leurs niveaux de compétences techniques. La motivation, la ponctualité, l'écoute et l'autonomie sont les critères qui prévalent lors de l'embauche d'un salarié.

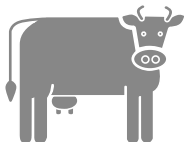
Qualité et aptitudes attendues par les employeurs
(43 réponses)



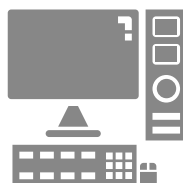
Les compétences techniques attendues sont en élevage laitier, en informatique et en mécanique

Sur le plan technique, les besoins en compétences visent majoritairement la conduite du troupeau laitier. Parmi les 137 réponses recueillies des employeurs, 20 concernent la traite, le suivi du robot, la gestion du troupeau (alimentation, reproduction, insémination).

La transformation numérique touche également les exploitations agricoles, 19 réponses d'employeurs visent les compétences électronique ou informatique. La conduite et la maintenance des engins agricoles sont également des compétences recherchées par les entreprises agricoles. 17 réponses d'employeurs évoquent la mécanique et le suivi du matériel comme compétences clés à maîtriser.



15 %
Élevage laitier



14 %
Informatique

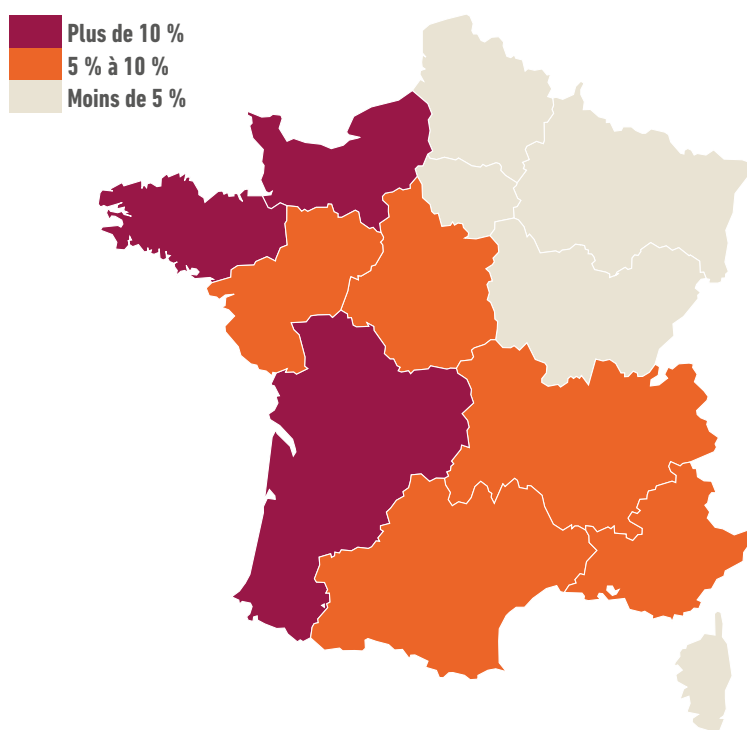


12 %
Mécanique

L'emploi partagé représente plus de 12 % de l'emploi agricole

Il existe différentes façons de recourir à l'emploi partagé en Normandie, soit les exploitants s'organisent entre eux pour embaucher à plusieurs soit ils sollicitent un groupement d'employeurs (CUMA, groupement d'employeurs, service de remplacement...). L'emploi partagé permet de répondre à des besoins de main d'œuvre à temps partiel et de garantir des conditions d'emploi pérennes aux salariés. Il offre aussi des facilités pour les entreprises qui ont des besoins en compétences spécifiques (conduite d'engin particulier, maîtrise de techniques spécifiques, compétences en mécanique, en construction, en travail administratif, ...), pour palier à un surcroît d'activité, pour se décharger ou s'absenter de l'exploitation. En 2018, l'emploi partagé représente plus de 3 500 salariés et 1000 ETP en Normandie soit 12 % des actifs en production. La Normandie fait partie du top 3 des régions françaises à développer cette modalité.

Part de salariés concernée par l'emploi partagé en 2017



Observatoire Emploi Formation
de la production agricole

Réalisation : FNSEA - DAS - OEF
Octobre 2019

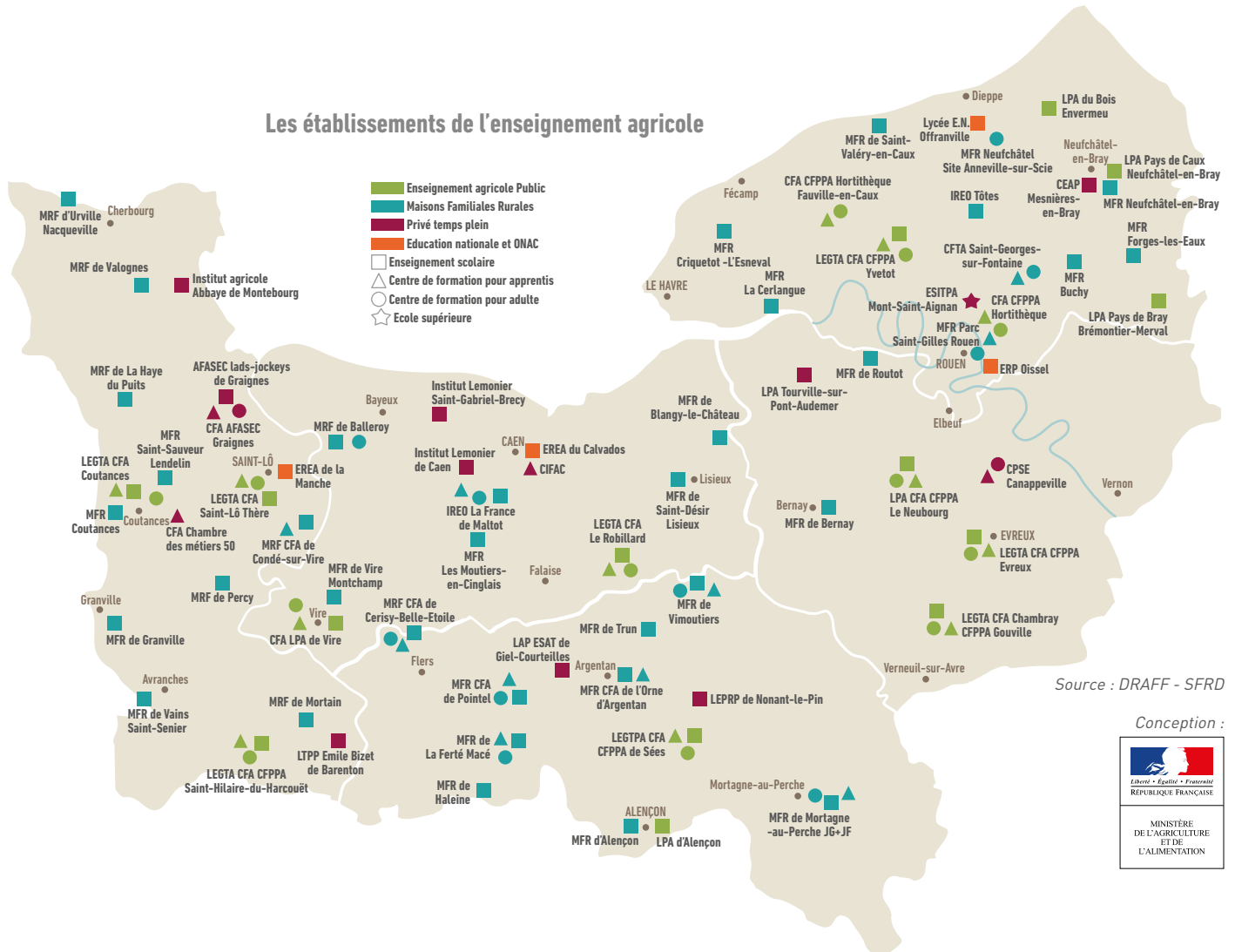
Sources : CC, MAS 2017

L'emploi partagé, une façon de s'initier au management et à la GRH

Les 7 000 exploitants qui adhèrent à un groupement d'employeurs en Normandie s'épargnent les formalités liées à l'embauche car elles sont gérées par le groupement d'employeurs. Toutefois, ils doivent assurer l'encadrement et l'organisation du travail des salariés qui leur sont mis à disposition. Cette solution permet d'acquérir progressivement des compétences en management et en GRH.

La formation agricole 05

Les établissements de l'enseignement agricole



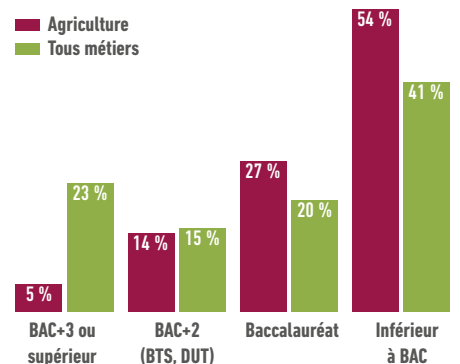
Un meilleur niveau de formation des agriculteurs

Le niveau de formation des agriculteurs est inférieur au niveau de formation de l'ensemble des professionnels tous métiers confondus.

Cependant le niveau progresse. En 2017, 14 % des actifs agricoles possèdent un niveau Bac +2 alors qu'en 2012 ils n'étaient que 11 %.

De plus le nombre d'actifs ayant un niveau de diplôme inférieur au baccalauréat à reculé de 6 points en 5 ans.

Niveau de diplôme des actifs en France



Source enquête emplois 2017 (INSEE)

L'enseignement agricole en Normandie

55
établissements



13 publics 42 privés

29
sites de formations des
apprentis



17 publics 12 privés

42
sites de formation
professionnelle continue



13 publics 29 privés

1
école d'ingénieurs
(UniLasalle)



10
exploitations agricoles
dans les établissements
publics



4
ateliers technologiques en
établissements publics



1 080
ha cultivés en
établissements publics



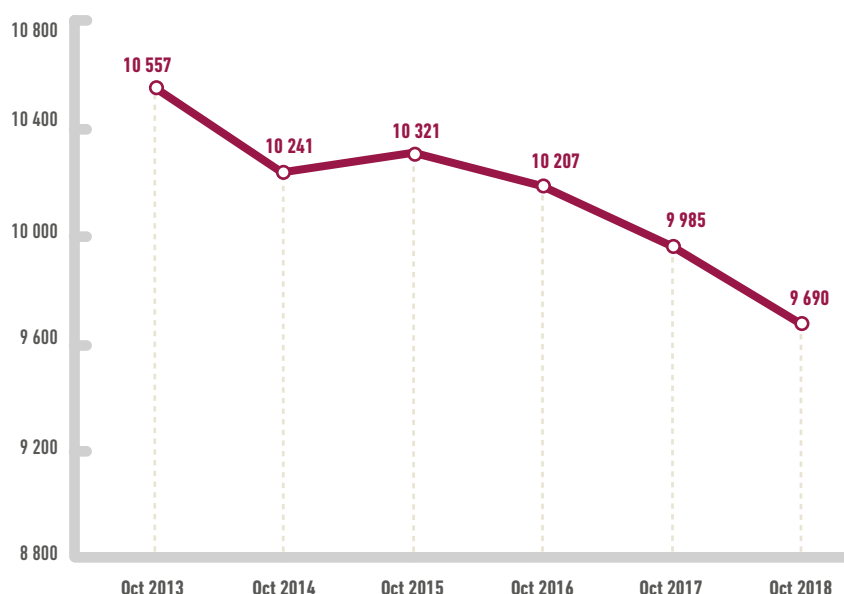
5
centres équestres en
établissements publics



Source DRAAF

9 690 élèves en formation initiale scolaire

Effectif en formation initiale scolaire agricole



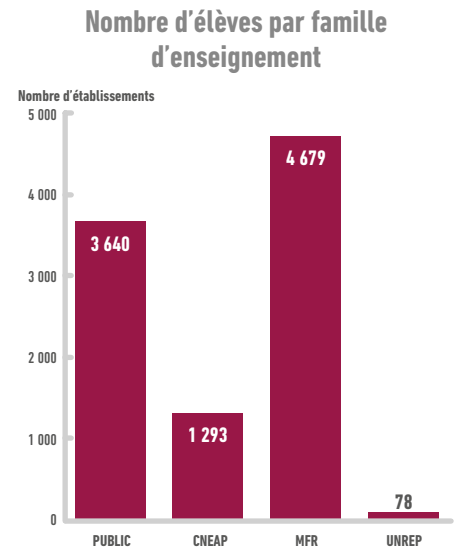
Malgré un léger sursaut en 2015, le nombre d'élèves qui se forment dans le secteur de l'agriculture est en baisse constante depuis 2013 (- 8,2 % au total). Cette tendance s'accélère. On observait une perte de 222 élèves entre 2016 et 2017 alors que celle-ci s'élève à 295 élèves entre 2017 et 2018.

Ce contexte de diminution d'effectifs a des conséquences sur la carte des formations entraînant notamment la fermeture d'un centre de formation dans la Calvados.

55 établissements de formation pour mailler le territoire et maintenir la proximité

Les élèves en formation initiale scolaire sont répartis entre 55 établissements, dans 4 grandes familles d'enseignement : les Maisons Familiales et Rurales qui constituent 48 % des effectifs, les établissements publics avec 38 % et les établissements du CNEAP

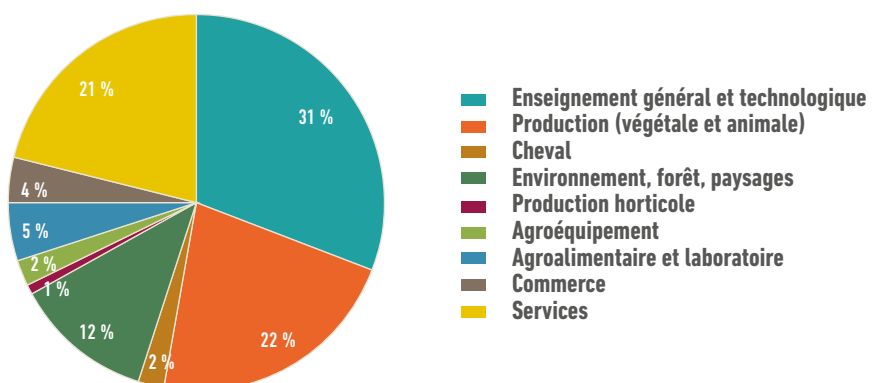
avec 13 %. On trouve un seul établissement appartenant au réseau de l'UNREP (Union Nationale Rurale d'Education et Promotion) ce qui explique qu'il ne représente que 1 % des effectifs.



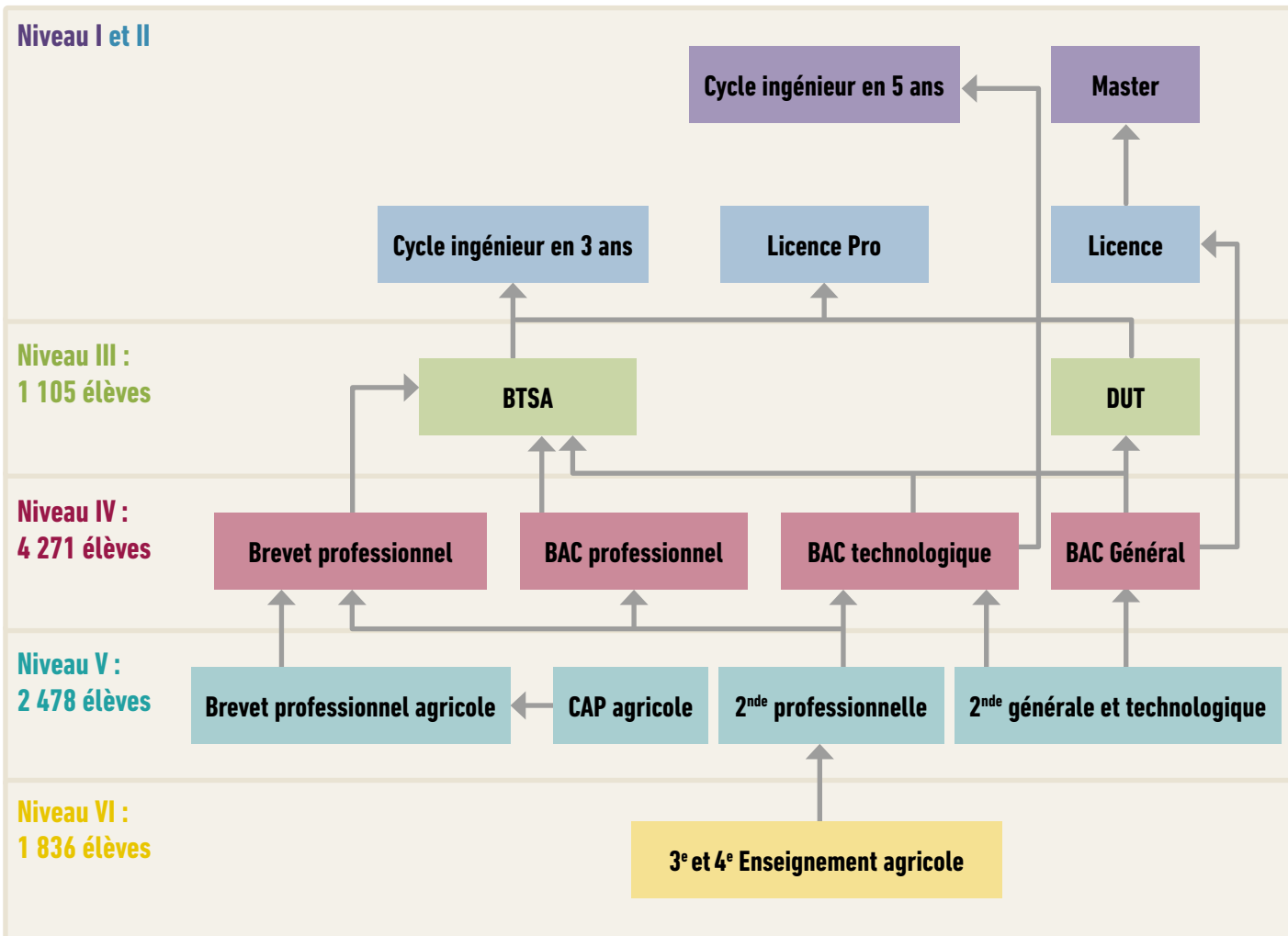
Une majorité d'élèves en formation initiale en enseignement général et technologique

31 % des jeunes qui étudient dans un centre de formation agricole suivent une filière d'enseignement général et technologique. 44 % suivent une formation professionnelle en lien direct avec l'agriculture (production agricole, forêt et équins) et 25 % suivent une formation liée aux services en milieu rural ou au commerce.

Répartition des effectifs par filière



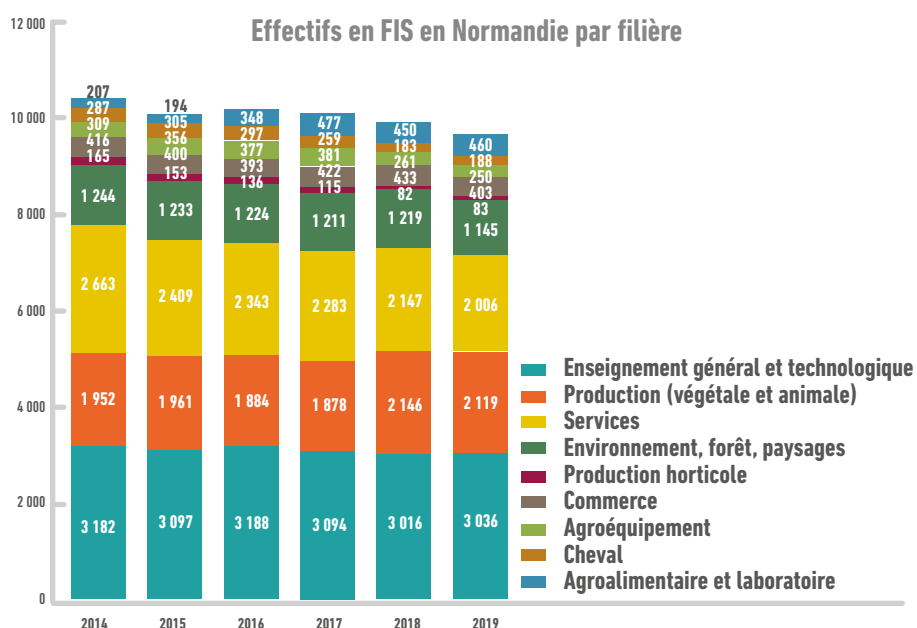
Les parcours de formation en Normandie



Baisse des effectifs en formation initiale scolaire dans toutes les filières sauf la production agricole (+ 9 % en 6 ans)

La baisse des effectifs en formation initiale affecte majoritairement la filière services (- 25 % soit 657 élèves en moins) et les filières espaces verts, paysage, environnement et forêt (- 8 % soit 99 élèves en moins)

Mais la production agricole n'est pas concernée. Les effectifs ont progressé de 9 % en 6 ans soit 167 élèves de plus.



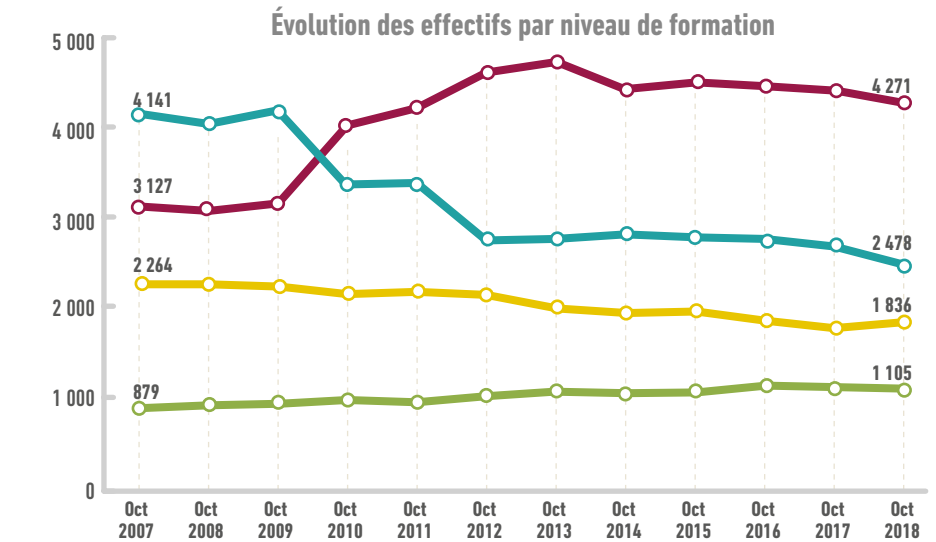
Les élèves sont moins nombreux mais poursuivent leurs études plus longtemps

Plus de 44 % des jeunes préparent leur baccalauréat. C'est 14 % de plus qu'en 2007.

Cette montée en niveau de compétence est encourageante d'autant plus que le nombre d'élèves poursuivant vers un BTS a également augmenté ces 10 dernières années. Proportionnellement, ils étaient 10 % à poursuivre en BTS en 2013 contre 11 % en 2018.

A l'inverse, le nombre d'élèves en CAPA a chuté de 39 % en 10 ans. Le niveau de formation des jeunes qui quittent le collège et intègrent l'enseignement agricole semble meilleur car ils peuvent plus facilement intégrer une formation BAC général ou professionnel sans passer par le CAPA.

Cette progression du niveau de formation suppose que le choix d'orientation est plus ouvert pour les jeunes. Les filières agricoles seraient donc de moins en moins perçues comme une orientation de second choix avec pour conséquence des élèves plus motivés et



investis dans leur formation. Cette tendance résulte d'un travail conduit par les organismes professionnels agricoles auprès des conseillers d'orientation et des équipes pédagogiques pour faire connaître et promouvoir les métiers et les emplois de l'agriculture.

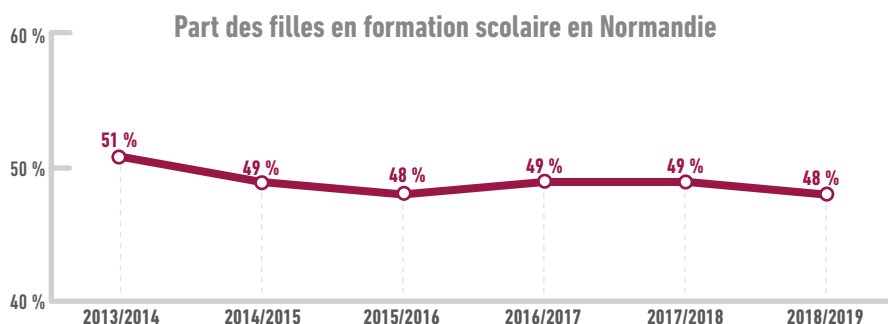


Une mixité établie mais en recul

En 2018, les filles représentent 48 % des effectifs de l'enseignement agricole en Normandie.

Il y a 5 ans, elles représentaient près de 51 % des effectifs. Cependant, la Normandie est en avance sur le niveau national où elles ne représentent que 46 % des effectifs globaux.

Ce constat est notamment dû à la forte présence de filières équinnes et services en Normandie.

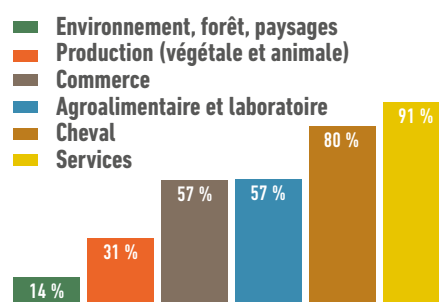


91 % de filles dans les filières services contre 31 % en production

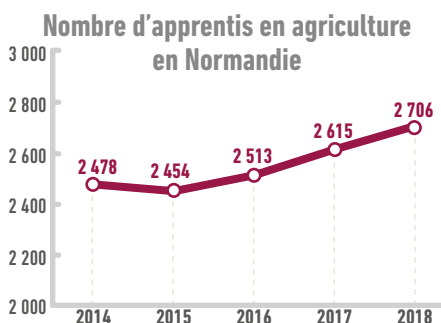
La parité est loin d'être établie partout et on constate des écarts importants entre les filières. Elles représentent 91 % des élèves en service et 80 % dans la filière équine alors

qu'en environnement, forêt et paysages, elles ne représentent que 14 % des effectifs et 34 % en production.

Représentation des filles par filière



12 % des apprentis normands dans le secteur de l'agriculture



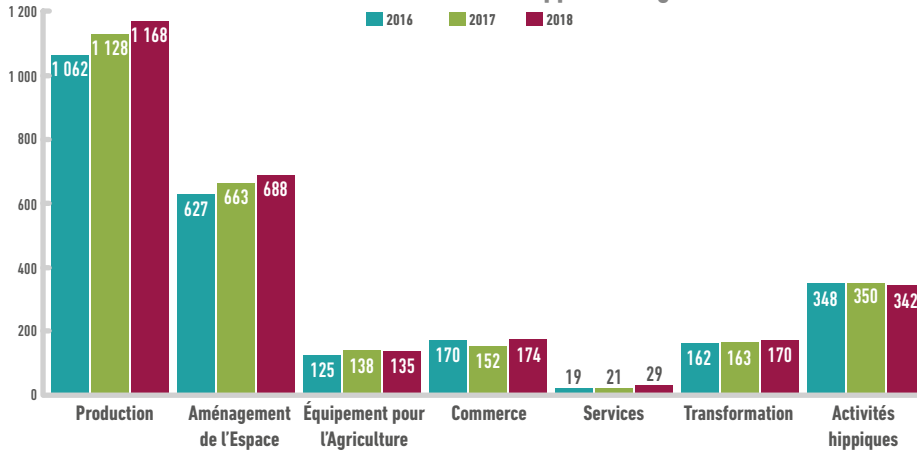
La nouvelle politique en faveur de l'apprentissage qui a pour but d'augmenter de 50 % le nombre d'apprentis en Normandie porte ses fruits.

Depuis 2015, le nombre d'apprentis est en hausse constante (+ 10 % en 4 ans).

En 2018, on compte 2 706 apprentis dans le secteur de l'agriculture en Normandie et 23 492 au total (chiffres de 2017). Ainsi, l'agriculture représente 12 % des apprentis.

La voie de l'apprentissage, parfaitement adaptée pour se lancer dans un métier technique

Évolution des effectifs en apprentissage

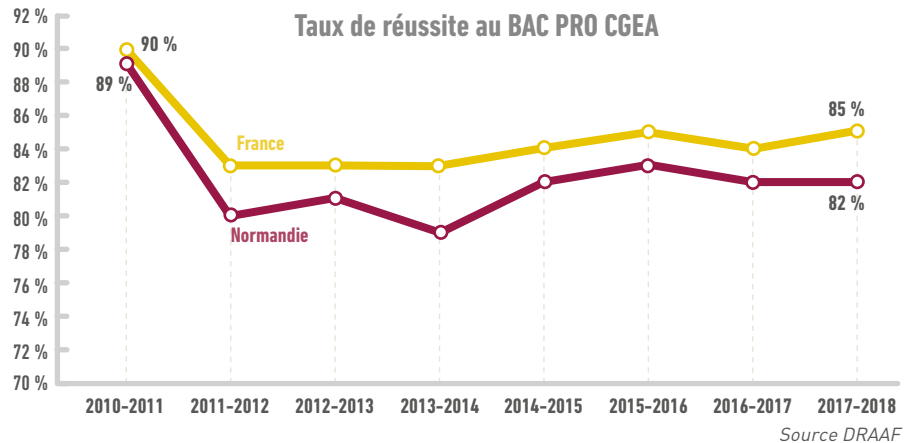


Si le nombre d'apprentis a augmenté dans toutes les filières, c'est surtout en production où la hausse est la plus forte (+ 10 % en 3 ans). En 2018, le nombre d'apprentis dans ce secteur représente 43 % des effectifs. On retrouve également un grand nombre d'apprentis dans l'aménagement des espaces verts (25 %) et dans la filière équine (13 %).

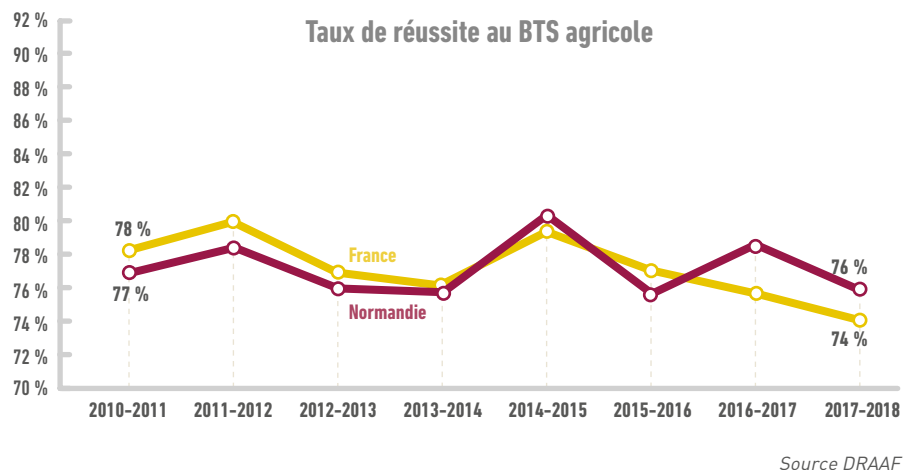
Un taux de réussite global aux examens en hausse

En 2018, 87 % des élèves ayant passé un examen en agriculture l'ont eu (contre 86 % en 2017).

Le taux de réussite au BAC PRO (CGEA, STAV) a progressé entre 2017 et 2018. Il atteint les 82 % en Normandie. Il reste cependant 2,6 points en dessous du niveau national.



Le taux de réussite au BTS agricole (ACSE, PV, PA) est plus faible et a diminué entre 2017 et 2018 (- 2 %) mais est actuellement au-dessus du niveau national (74 %).



Les jeunes sont plus diplômés mais moins aguerris en pratique

Si par le passé les élèves en formation agricole avaient une proximité forte avec le monde agricole (fils ou filles, neveux ou nièces, ... d'agriculteurs) aujourd'hui les jeunes qui suivent une formation agricole ne sont pas forcément issus du milieu agricole. Ils

acquièrent un bagage théorique et technique de plus en plus poussé du fait de l'élévation du niveau de formation mais sur le côté pratique les employeurs constatent un recul. C'est ce qu'ont exprimé les employeurs qui ont répondu à l'enquête conduite par la FRSEA

Normandie sur les besoins en compétences. 36% des répondants (51 réponses) évoquent des lacunes sur le plan pratique.

Quel sont les éléments manquants et leviers d'action ?

141 réponses

TOP 5 éléments manquants
(109 réponses, 77 %)

5 %
Trop orienté bio, solutions alternatives
(7 réponses)

8,5 %
Manque de formations Ressources Humaines
(12 réponses)
Management, gestion des RH, gestion relations humaines

11 %
Filières manquantes
(15 réponses)
canin, porc, équin, lapin, volaille, arbo, maraîchage, cidricole, gestion des forêts

À noter : Formation pas assez **orientée économique et gestion**
(6 réponses)

13 %
Aptitudes et qualités
(18 réponses)
Autonomie, initiative, sérieux, motivation, savoir-être, écoute, sens de l'observation

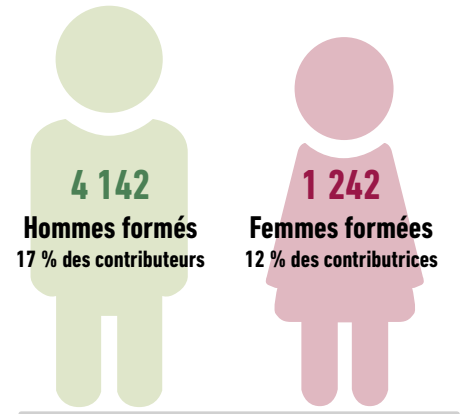
36 %
Pas assez de pratiques
(51 réponses)
Enseignement trop général, adapter la formation théorique à la pratique, trop d'aspect théorique, pas de sens pratique



Ça progresse mais seulement 16 % des agriculteurs ont suivi une formation financée par VIVEA en 2018

En 2018, on compte 5 384 bénéficiaires de formation soit 15,7 % des 34 377 contributeurs. C'est 1 point de plus qu'en 2016 mais cela reste toujours en dessous de la moyenne nationale avec un taux d'accès à la formation de 16,8 %.

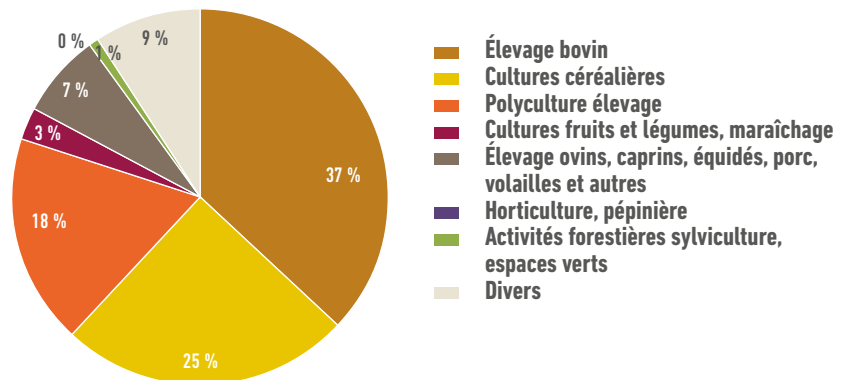
L'activité de formation financée par VIVEA en Normandie équivaut à 120 000 heures stagiaires.



En formation, ce sont principalement des éleveurs de bovins (37 %), des céréaliers (25 %) et des polycultures-éleveurs (18 %).

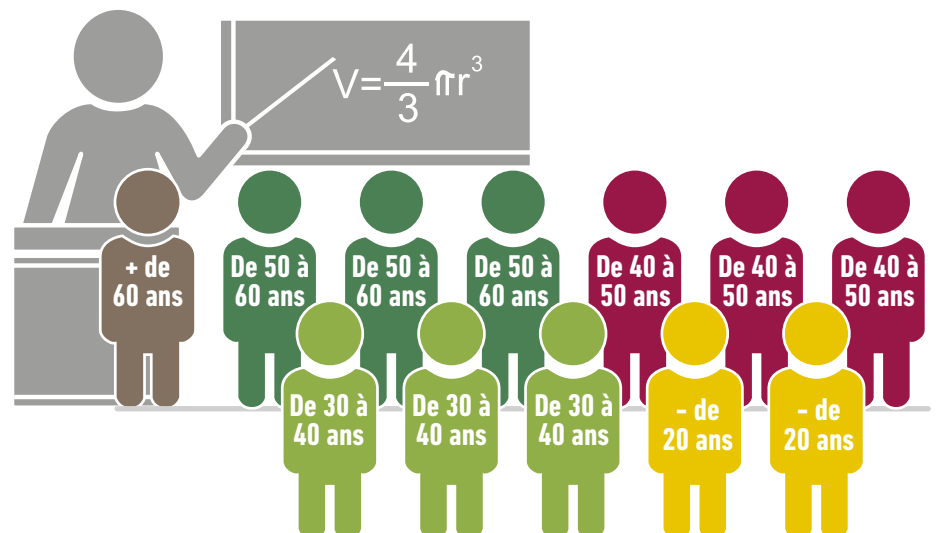
Toutefois, on note que les éleveurs ont un taux d'accès à la formation supérieur aux autres filières.

Répartition par secteurs d'activité



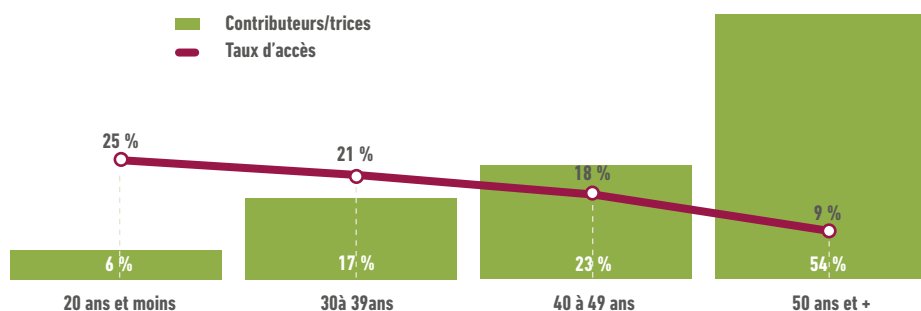
En formation continue, toutes les classes d'âge sont représentées

Sur 12 stagiaires en formation VIVEA, on note la présence de 3 stagiaires âgés de 30 à 40 ans, 3 âgés de 40 à 50 ans et 3 âgés de 50 à 60 ans. Les - de 30 ans et les + de 60 ans sont minoritaires, ils représentent respectivement 2 et 1 stagiaire par formation



Après 50 ans, l'appétence pour la formation diminue très nettement

Répartition des contributeurs/trices par tranche d'âge



Source Rapport d'activité Vivea Normandie 2018

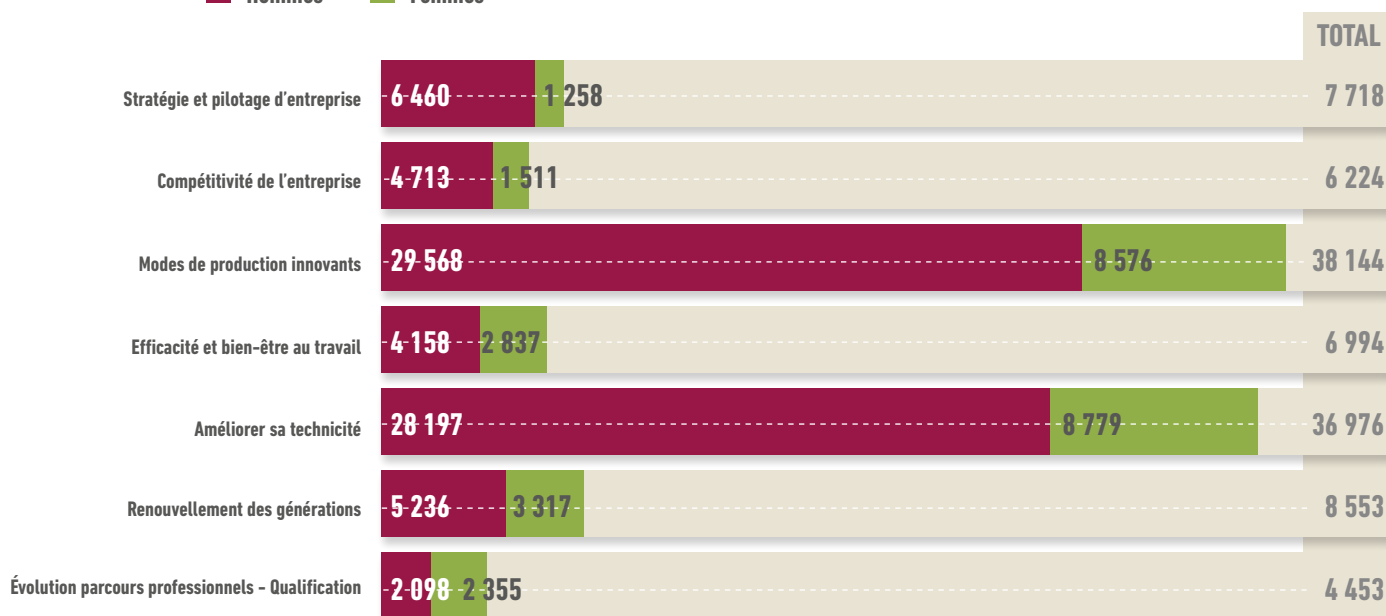
Dans l'ensemble, on remarque que le taux d'accès à la formation diminue lorsque l'âge augmente. Ainsi les moins de 30 ans ont un taux d'accès à la formation de 24,8 % alors que les plus de 50 ans qui représente 54,1% des contributeurs totaux ont un taux d'accès à la formation de seulement 9,3 %.

Une préférence pour les formations qui visent à améliorer les techniques de production

Les formations plébiscitées par les agriculteurs sont les formations liées aux productions animales ou végétales, elles visent à l'acquisition de savoir-faire techniques (catégorie améliorer sa technicité) ou à l'accompagnement de changement de pratiques de production (catégorie modes de productions innovants). Les formations qui prennent en compte l'entreprise dans sa globalité sont également très appréciées (catégories stratégie et pilotage d'entreprise et compétitivité de l'entreprise)

Nombre d'heures de formation selon les thématiques du Plan Stratégique Triennal de VIVEA

■ Hommes ■ Femmes



Préférence pour les formations « accueil et tourisme » et développement personnel par les agricultrices

70 % des stagiaires en « accueil et tourisme » sont des agricultrices. On retrouve également 83 % de femmes dans la formation « développement personnel ». A l'inverse, ces dernières sont très peu représentées dans les formations labellisées écophyto (4 %) et les formations « d'entretien et de maintenance » (11 %).

Les thématiques de formation évoluent avec l'âge

On note des corrélations entre la nature des formations suivies et l'âge des stagiaires. Les plus jeunes sont sur-représentés dans les stages de formation en analyse et gestion économique, car la plupart sont en parcours à

l'installation aidée et effectuent des formations recommandées par le CEPPP. Les stagiaires des formations « Comptabilité » et « Entretien Maintenance » appartiennent majoritairement à la classe d'âge 40-49 ans. Tandis que les

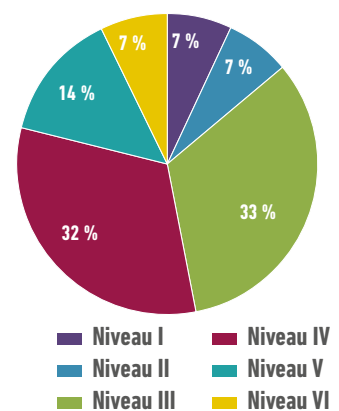
stagiaires les plus âgés (tranche d'âge 50-59 ans) s'orientent préférentiellement vers des formations en communication-Expression ou en Développement personnel.

Les agriculteurs qui ont un BTS ou équivalent (niveau III) sont ceux qui se forment le plus

Alors qu'ils ne représentent que 14 % des agriculteurs, les exploitants diplômés d'un diplôme de niveau III (BTS ou équivalent) représente 33 % des effectifs en formation continue. Plus les agriculteurs suivent une formation initiale longue plus ils continuent à se former une fois installés.

Nombre moyen de stagiaires par formation sur 3-4 ans (valeurs introuvables pour les autres années car triées par priorité et non par formations).

Répartition des stagiaires par niveau de formation

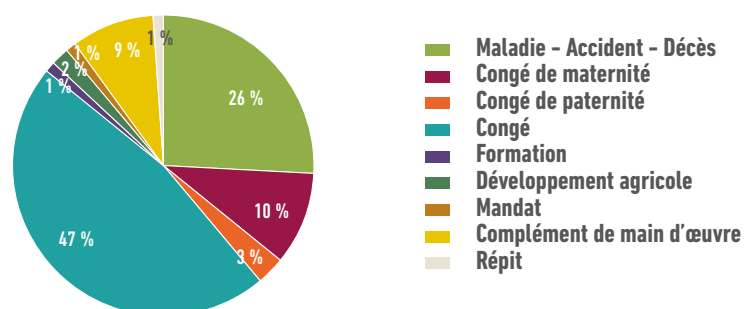


Les dispositifs pour se faire remplacer pendant la formation sont peu utilisés

Les services de remplacement ont effectué 70 343 jours de remplacement en 2018. Cela représente 445 jours de moins qu'en 2017.

Ils sont utilisés principalement pour les départs en congé (47 % des remplacements), viennent ensuite les arrêts pour maladie ou accidents (26 %) et les congés maternité (10 %).

Répartition de l'activité de remplacement par motif



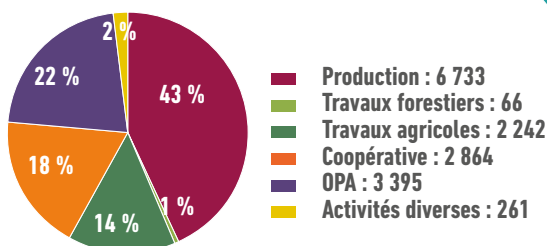
Source Services de Remplacement Normandie

Les chiffres-clés 2019 par département

Dans le Calvados

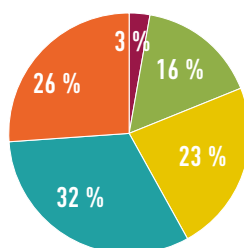
- **22 017 actifs agricoles dont :**
- 5 992 chefs d'exploitation
- 15 561 salariés
- 418 conjoints d'exploitation
- 46 aides familiaux
- 1 119 offres d'emploi agricole
- 2 686 demandes d'emploi agricole

Répartition des salariés agricoles



Pyramide des âges des chefs d'exploitation

- Moins de 30 ans
- De 30 à 39 ans
- De 40 à 49 ans
- De 50 à 59 ans
- 60 ans et plus



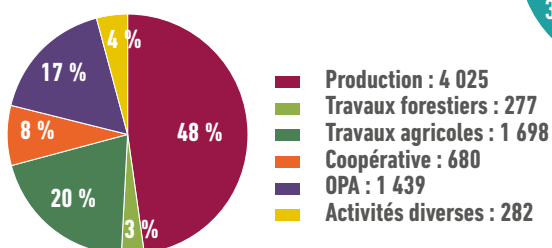
La principale activité agricole dans le Calvados est la polyculture élevage qui emploie 2 357 salariés et représente 15 % des salariés agricoles du département. Le secteur hippique avec 1 949 salariés représente 13 % des effectifs du département ce qui en fait le 2^e secteur d'activité agricole. L'influence des lieux de villégiatures autour de la Côte Fleurie dynamise le secteur des espaces verts. Aussi, le secteur de l'aménagement paysager représente 1 621 salariés soit 10 % des effectifs agricoles du département.

La totalité des salariés travaillant en champignonnières en Normandie exercent dans le Calvados. On note aussi que 40 % des employés dans les écuries et haras normands travaillent dans une entreprise équine du Calvados.

Dans l'Eure

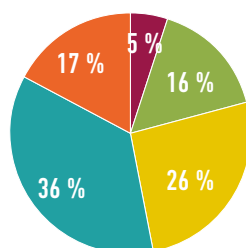
- **12 753 actifs agricoles dont :**
- 4 064 chefs d'exploitation
- 8 401 salariés
- 259 conjoints d'exploitation
- 29 aides familiaux
- 476 offres d'emploi agricole
- 1 615 demandes d'emploi agricole

Répartition des salariés agricoles



Pyramide des âges des chefs d'exploitation

- Moins de 30 ans
- De 30 à 39 ans
- De 40 à 49 ans
- De 50 à 59 ans
- 60 ans et plus



On compte 2 520 salariés eurois travaillant dans une exploitation en polyculture élevage soit 30 % des salariés agricoles du département. Ils sont 1 194 salariés à exercer dans une entreprise d'aménagement des espaces verts (14 %). Le troisième secteur employant de la main d'œuvre est le Crédit Agricole avec 874 salariés soit 10 % des effectifs agricoles du département.

L'Eure représente 35 % des gardes-pêche et gardes-chasse normands, 32 % des gardes forestiers normands et 25 % des salariés travaillant dans des élevages de petits animaux.



Dans la Manche

Le premier secteur d'activité agricole dans la Manche est la polyculture élevage avec 2 989 salariés. Il représente 19 % de la masse salariale agricole du département.

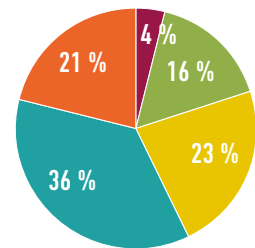
La collecte et la distribution des produits laitiers sont le second secteur d'activités avec ses 2 503 salariés (16 %) du fait de la présence de nombreuses laiteries et usines agroalimentaires laitières dans le département. Les grands groupes laitiers privés (Savencia), côtoient des coopératives (la branche lait d'Agrial, Isigny Sainte-Mère, Les Maîtres Laitiers du Cotentin). Le 3^e secteur représenté est la conchyliculture avec 2 407 salariés (soit 15 % des effectifs du département).

La Manche représente 84 % des effectifs normands travaillant en conchyliculture, 66 % des effectifs de collecte et distribution du lait et 38 % des salariés des exploitations de cultures spécialisées de la région.

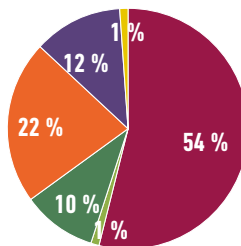
- **24 801 actifs agricoles dont :**
- **8 423 chefs d'entreprises agricole**
- **15 820 salariés**
- **527 conjoints d'exploitation**
- **31 aides familiaux**
- **973 offres d'emploi agricole**
- **2 062 demandes d'emploi agricole**

Pyramide des âges des chefs d'exploitation

- Moins de 30 ans
- De 30 à 39 ans
- De 40 à 49 ans
- De 50 à 59 ans
- 60 ans et plus



Répartition des salariés agricoles



- Production : 8 573
- Travaux forestiers : 146
- Travaux agricoles : 1 522
- Coopérative : 3 501
- OPA : 1 947
- Activités diverses : 131

Dans l'Orne

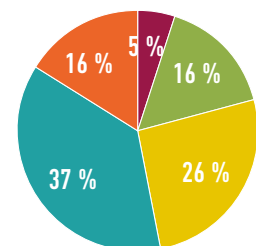
Les exploitations en polyculture élevage emploient 2 411 soit 28 % des salariés agricoles du département. C'est le secteur majoritaire en matière d'emploi agricole suivi par le secteur hippique avec 1 479 salariés (17 %).

On retrouve dans l'Orne 30 % des salariés de haras normands et 32 % des salariés travaillant dans les centres d'insémination artificielle en Normandie du fait de la présence du centre d'insémination animale de l'Aigle.

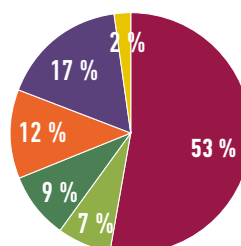
- **14 427 actifs agricoles dont :**
- **5 407 chefs d'exploitation**
- **8 596 salariés**
- **391 conjoints d'exploitation**
- **33 aides familiaux**
- **389 offres d'emploi agricole**
- **1 240 demandes d'emploi agricole**

Pyramide des âges des chefs d'exploitation

- Moins de 30 ans
- De 30 à 39 ans
- De 40 à 49 ans
- De 50 à 59 ans
- 60 ans et plus



Répartition des salariés agricoles

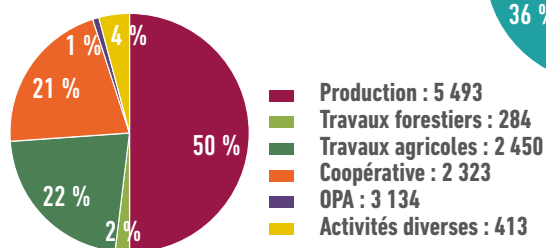


- Production : 4 534
- Travaux forestiers : 576
- Travaux agricoles : 778
- Coopérative : 1 083
- OPA : 1 457
- Activités diverses : 168

En Seine-Maritime

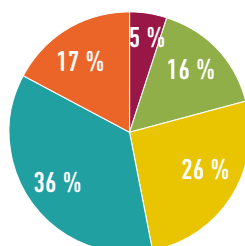
- **22 017 actifs agricoles dont :**
- **5 714 chefs d'exploitation**
- **14 094 salariés**
- **479 conjoints d'exploitation**
- **61 aides familiaux**
- **778 offres d'emploi agricole**
- **3 909 demandes d'emploi agricole**

Répartition des salariés agricoles



Pyramide des âges des chefs d'exploitation

- Moins de 30 ans
- De 30 à 39 ans
- De 40 à 49 ans
- De 50 à 59 ans
- 60 ans et plus



26 % des salariés agricoles de Seine-Maritime, soit 3 696 personnes travaillent dans une exploitation en polyculture élevage.

La deuxième place est occupée par les 1 967 salariés des jardins espaces verts (14 %) et comme dans l'Eure le 3^e secteur d'emploi est le Crédit Agricole avec 1 666 salariés dans le département (12%).

La Seine-Maritime concentre 32 % des salariés d'entreprises de paysages et espaces verts.

COORDINATION

Chambre régionale d'agriculture de Normandie - Céline Collet
6 rue des Roquemonts - CS 45 346
14 053 CAEN Cedex 4
Tél. : 02 31 47 22 47
www.normandie.chambres-agriculture.fr

Ce document a été réalisé dans le cadre du contrat d'objectifs de la Région Normandie



RÉGION
NORMANDIE

Sources

ANEFA Normandie ; CARIF OREF de Normandie ; DRAAF de Normandie – SRFD ; FRCUMA ; Pôle Emploi ; MSA (Côtes Normandes, Mayenne-Orne-Sarthe, Haute-Normandie) ; Services de remplacement ; VIVEA



OBSERVATOIRES DONNÉES 2017-2018
OCTOBRE 2019



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
NORMANDIE